

## Supplément n°2 au Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018

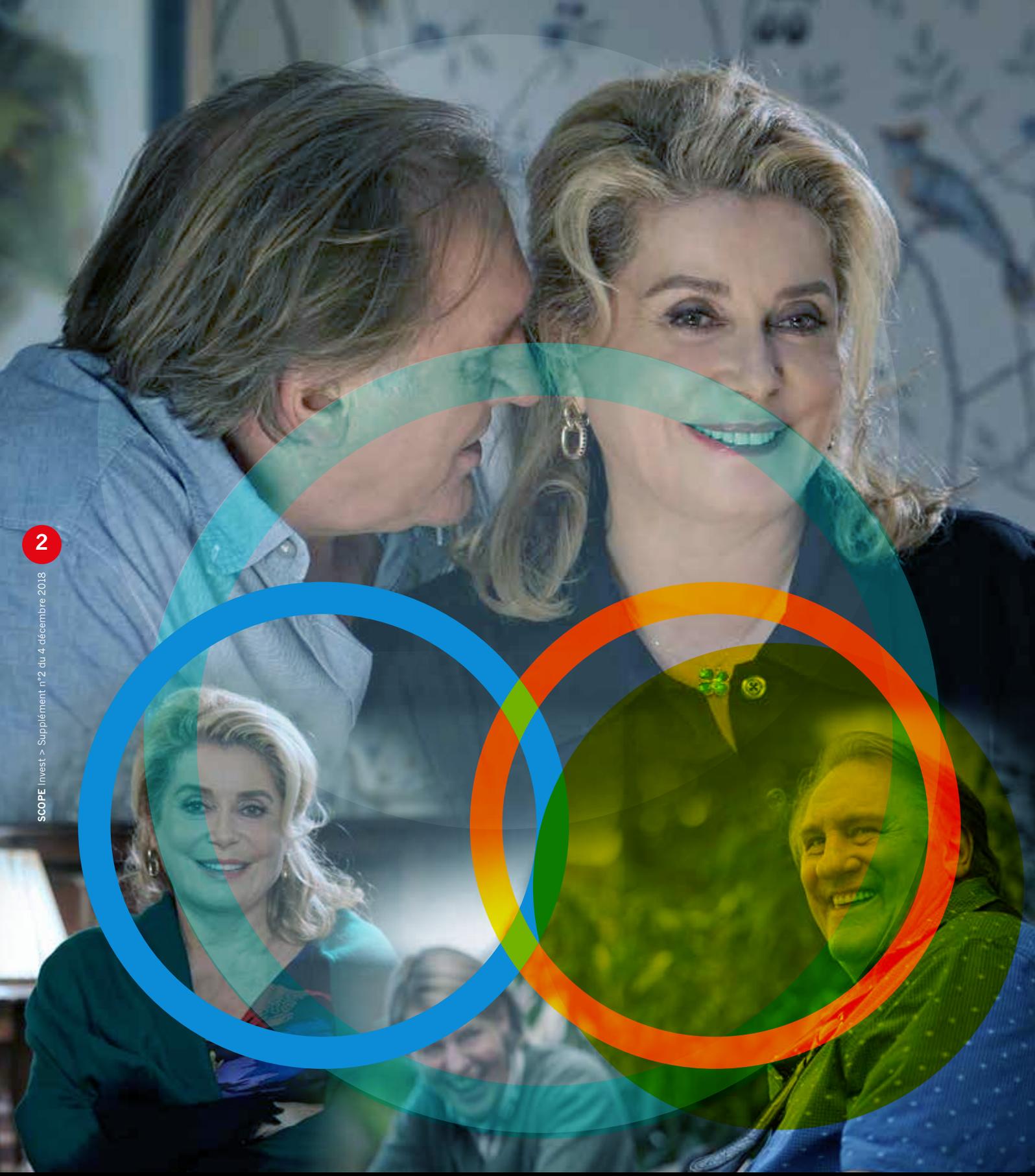


Le présent Supplément n°2 a été approuvé par la FSMA le 4 décembre 2018 et fournit un **complément d'information sur la situation financière et les résultats de SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo suite à la publication des comptes annuels clôturés au 31 mars 2018. Montant maximum de l'Offre : 30.000.000 EUR.**

- Ce Supplément n°2 concerne l'Offre ouverte en continu à partir du 22 mai 2018. Il s'agit de la même Offre – tant en ce qui concerne l'instrument de placement offert au public qu'en termes de personnes auxquelles elle s'adresse – que celle visée par le Prospectus, avec la même date de fin de validité.
- Ce Supplément n°2 complète le Prospectus et le Supplément n°1. Il doit être lu et ne se comprend qu'en lien avec tous les développements contenus dans le Prospectus et le Supplément n°1, y compris leur résumé et leurs annexes.

### **Avertissement - L'attention des Investisseurs est attirée sur les points suivants :**

- ⊕ L'Opération proposée présente certains risques. Les facteurs de risque, dont le risque de non-obtention ou d'obtention partielle de l'Avantage Fiscal dans le chef de l'Investisseur est le risque principal - avec comme conséquence la perte totale ou partielle du montant investi, dans le cas où les mécanismes de garantie s'avéraient inopérants -, sont décrits dans le Résumé et le chapitre 3 du Prospectus intitulé « Facteurs de risque », ainsi que dans le chapitre 2.4 du Supplément n°1. Tous ces facteurs doivent être pris en compte avant d'investir dans les Instruments de Placement Proposés.
- ⊕ L'extension de l'Offre à la production d'Œuvres Scéniques représente une nouvelle activité au sein du groupe SCOPE. L'absence de données financières et d'expérience au sein de SCOPE propres à cette activité constitue un facteur de risque spécifique décrit au point 2.4 du Supplément n°1.
- ⊕ L'Offre concerne un investissement dans la production d'une œuvre audiovisuelle éligible et/ou d'une œuvre scénique éligible dans le cadre du régime belge du Tax Shelter conformément aux dispositions des Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 (CIR 1992). Les informations contenues dans le Prospectus ne constituent qu'un résumé des dispositions fiscales applicables, lesquelles sont susceptibles d'être modifiées.
- ⊕ L'Offre, dont le montant maximum s'élève à 30.000.000 EUR, est valable à partir du 22 mai 2018 pour une période de maximum 12 mois, et s'adresse principalement aux personnes morales qui sont susceptibles de bénéficier du régime d'exonération des Bénéfices Réservés Imposables octroyé par les Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du CIR 1992.
- ⊕ L'Opération proposée s'adresse aux personnes morales qui sont soumises en Belgique à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des non-résidents (sociétés) au taux d'imposition normal, soit 33,99% jusque l'exercice d'imposition 2018 et 29,58% à partir de l'exercice d'imposition 2019. Pour les personnes morales qui bénéficient du taux réduit d'imposition, le Gain Global sur la durée de l'Opération peut être négatif jusque -27,38%. Le rendement de l'Opération est également fonction de sa durée et de la date du versement effectué par l'Investisseur.
- ⊕ L'Opération consiste en un versement de fonds sans remboursement à terme (ni par le Producteur, ni par un tiers) ; il génère une économie d'impôt. L'Opération ne contient pas ni ne constitue une quelconque participation au capital de SCOPE Invest et/ou de SCOPE Pictures et/ou de Sceniscopie, mais consiste en une obligation de transférer le montant de l'Investissement dans le but d'obtenir une Attestation Tax Shelter liée à une Œuvre Éligible qui, sous certaines conditions, donne droit à une Exonération fiscale.
- ⊕ En complétant la Lettre d'Engagement reprise en Annexe 4 du Prospectus (Tax Shelter « Audiovisuel ») ou en Annexe 2 du Supplément n°1 (Tax Shelter « Arts de la Scène »), les Investisseurs s'engagent à se lier à SCOPE Invest et à Sceniscopie ou SCOPE Pictures selon les termes de la Convention Type reprise en Annexe 5 du Prospectus (Tax Shelter « Audiovisuel ») ou en Annexe 3 du Supplément n°1 (Tax Shelter « Arts de la Scène »), y compris son annexe qui en fait partie intégrante. Il est recommandé à chaque Investisseur d'étudier l'opportunité de l'Opération à la lumière de sa situation particulière, le cas échéant avec son conseiller fiscal habituel, compte tenu notamment (mais pas exclusivement) des impacts des modifications au régime Tax Shelter introduites par la loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés. Les personnes qui, après avoir pris connaissance des renseignements repris dans le Prospectus et ses Suppléments, après les avoir analysés et compris, souhaiteraient un avis relatif à l'attitude à adopter à l'égard de l'Offre, sont invitées à s'adresser à leurs conseillers financiers et fiscaux habituels.
- ⊕ A ce jour, SCOPE Invest ne dispose pas de ruling couvrant l'Offre décrite dans le Prospectus. Au cas où le SPF Finances venait à remettre en cause la conformité à l'article 194ter et/ou 194ter/1 du CIR 1992 du produit commercialisé par SCOPE Invest, il subsisterait un risque de requalification fiscale. Le Prospectus et ses Suppléments n°1 et n°2 sont disponibles gratuitement en version papier au siège social de SCOPE Invest, rue Defacqz 50 à 1050 Bruxelles, sur simple demande au +32 2 340 72 00 et sur le site web [www.scopeinvest.be](http://www.scopeinvest.be)





## Supplément n°2 au Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018

### **SUPPLEMENT AU PROSPECTUS RELATIF A L'OFFRE PUBLIQUE EN SOUSCRIPTION REALISEE EN CONTINU PAR SCOPE INVEST SA RELATIVEMENT A UN INVESTISSEMENT DANS LA PRODUCTION D'UNE ŒUVRE AUDIOVISUELLE ET/OU SCENIQUE OU D'UN ENSEMBLE D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES ET/OU SCENIQUES SOUS LE REGIME DU TAX SHELTER**

pour un montant maximum de 30.000.000 EUR (l'Offre se clôturera de plein droit lorsque le montant maximum aura été levé et au plus tard le 21 mai 2019).

Le présent Supplément n°2 approuvé par la FSMA le 4 décembre 2018 complète le Prospectus approuvé par la FSMA le 22 mai 2018 et le Supplément n°1 approuvé par la FSMA le 25 juin 2018. Le Prospectus et les Suppléments n°1 et n°2 sont disponibles sans frais au siège social de SCOPE Invest et sur Internet à l'adresse [www.scopeinvest.be](http://www.scopeinvest.be)

3

SCOPE Invest > Supplément n°2 du 4 décembre 2018

### **Approbation de l'Autorité des Services et Marchés Financiers**

En application de l'article 53 § 2 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, l'Autorité des Marchés et des Services Financiers a approuvé ce Supplément n°2 en date du 4 décembre 2018, en raison de la survenance de faits nouveaux significatifs, de nature à influencer l'évaluation de l'Opération et constatés entre l'approbation du Prospectus et la clôture définitive de l'Offre. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'opération, ni de la situation de celui qui la réalise.

### **Informations importantes**

La présente Offre s'adresse à toute personne morale qui est soumise en Belgique à l'impôt des sociétés ou à l'impôt des non-résidents (sociétés), et principalement à celles susceptibles de bénéficier du régime d'exonération des Bénéfices Réservés Imposables octroyé par les Articles 194ter, 194ter/1 et 194ter/2 du CIR 1992, tels que modifié pour la dernière fois par la loi du 25 décembre 2017 portant réforme de l'impôt des sociétés. Y souscrire sans être en mesure de bénéficier de l'exonération fiscale associée, soit durant l'année en cours soit au cours de celles qui suivent, rend l'Opération financièrement inintéressante pour la personne morale concernée.

En prenant une décision d'investissement, les investisseurs doivent se fier à leur propre évaluation, examen, analyse de l'Instrument de Placement proposé, des conditions de l'Offre et du contenu du Prospectus et des Suppléments n°1 et n°2, y compris les mérites et risques que cela implique. Tout investissement dans les Instruments de Placement Proposés doit être fondé sur les analyses qu'un investisseur considère nécessaires, y compris les fondements juridiques et conséquences de l'Offre, et y compris les conséquences fiscales applicables, avant de décider d'investir dans les Instruments de Placement Proposés. En sus de leur propre évaluation des Instruments de Placement Proposés et des conditions de l'Offre, les investisseurs ne doivent se baser que sur l'information contenue dans le Prospectus et les Suppléments n°1 et n°2, y compris les facteurs de risques qui y sont décrits.





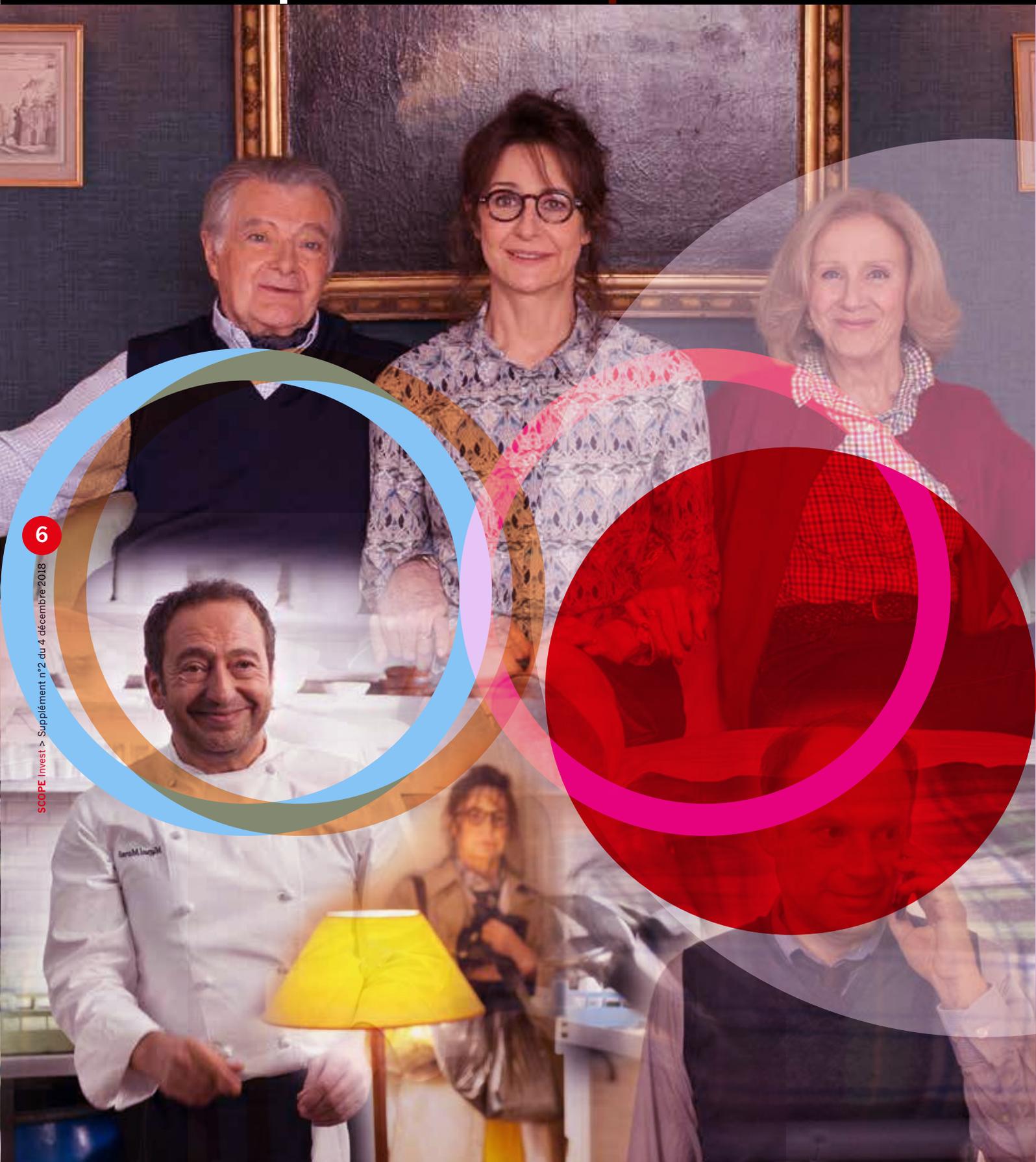
Seule la version française du Prospectus et des Suppléments n°1 et n°2 a été soumise à l'approbation de la FSMA. L'approbation de la FSMA n'implique aucune opinion par la FSMA quant à l'opportunité ou la qualité de l'Offre ou sur la situation de l'Offrant. Si une réclamation afférente à l'information contenue dans le Prospectus et/ou les Suppléments n°1 et n°2 était portée à la connaissance d'un tribunal, l'Investisseur plaignant pourrait, selon le droit applicable, devoir supporter les coûts liés à la traduction du Prospectus et/ou des Suppléments n°1 et n°2 avant le commencement de la procédure.

Conformément à l'article 53 de la Loi Belge Prospectus, en raison de la survenance de faits nouveaux significatifs, de nature à influencer l'évaluation de l'Opération et constatés entre l'approbation du Prospectus et la clôture définitive de l'Offre, un Supplément à ce Prospectus sera publié. Les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter les Instruments de Placement Proposés ou d'y souscrire avant que le Supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication du Supplément, à condition que le fait nouveau, l'erreur ou l'inexactitude soit antérieur à la clôture définitive de l'offre publique. Ce délai peut être prorogé par l'Offrant. La date à laquelle le droit de révocation prend fin est indiquée au chapitre 4 de ce Supplément n°2.

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR SCOPE INVEST, SCOPE PICTURES ET SCOPE IMMO</b>	<b>7</b>
1.1.	Contexte général	7
1.2.	Situation financière et résultats de SCOPE Invest	7
1.2.1.	Compte de résultats	7
1.2.2.	Chiffre d'affaires	8
1.2.3.	Marge brute d'exploitation	8
1.2.4.	Amortissements, réductions de valeur & autres charges d'exploitation	8
1.2.5.	Produits financiers	8
1.2.6.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	9
1.2.7.	Actif	9
1.2.7.1.	Actifs immobilisés	9
1.2.7.2.	Actifs circulants	9
1.2.8.	Passif	10
1.2.8.1.	Capitaux propres	10
1.2.8.2.	Dettes	10
1.3.	Situation financière et résultats de SCOPE Pictures	10
1.3.1.	Compte de résultats	11
1.3.2.	Bénéfice d'exploitation	11
1.3.3.	Résultats financiers	11
1.3.4.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	11
1.3.5.	Actif	12
1.3.5.1.	Actifs immobilisés	12
1.3.5.2.	Actifs circulants	12
1.3.6.	Passif	13
1.3.6.1.	Capitaux propres	13
1.3.6.2.	Dettes	13
1.4.	Situation financière et résultats de SCOPE Immo	13
1.4.1.	Compte de résultats	14
1.4.2.	Bénéfice d'exploitation	14
1.4.3.	Résultats financiers	14
1.4.4.	Bénéfice de l'exercice avant impôts	14
1.4.5.	Actif	15
1.4.5.1.	Actifs immobilisés	15
1.4.5.2.	Actifs circulants	15
1.4.6.	Passif	15
1.4.6.1.	Capitaux propres	16
1.4.6.2.	Provisions	16
1.4.6.3.	Dettes	16
<b>2.</b>	<b>ABSENCE DE COMPTES ANNUELS DE SCENISCOPE</b>	<b>18</b>
<b>3.</b>	<b>MISE À JOUR DES FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>20</b>
<b>4.</b>	<b>DROIT DE RÉVOCATION</b>	<b>22</b>
<b>5.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>24</b>
5.1.	Comptes annuels SCOPE Invest au 31 mars 2018 (format BNB)	24
5.2.	Rapport de gestion SCOPE Invest au 31 mars 2018	68
5.3.	Rapport du réviseur SCOPE Invest au 31 mars 2018	73
5.4.	Comptes annuels SCOPE Pictures au 31 mars 2018 (format BNB)	77
5.5.	Rapport de gestion SCOPE Pictures au 31 mars 2018	121
5.6.	Rapport du réviseur SCOPE Pictures au 31 mars 2018	126
5.7.	Comptes annuels SCOPE Immo au 31 mars 2018 (format BNB)	130
5.8.	Rapport de gestion SCOPE Immo au 31 mars 2018	152

# Chapitre 1



6

SCOPE Invest > Supplément n°2 du 4 décembre 2018

# 1. Informations financières sur SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo

## 1.1. Contexte général

Ce Supplément n°2 est publié en complément au Prospectus du 22 mai 2018 et au Supplément n°1 du 25 juin 2018, afin de donner à l'Investisseur une information à jour sur la situation financière de SCOPE Invest, SCOPE Pictures et SCOPE Immo.

Ce supplément n°2 apporte, principalement, un complément d'information au chapitre 5.3 et au facteur de risque 3.1.1 du Prospectus du 22 mai 2018.

Les comptes annuels couvrant la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, déposés à la Banque Nationale de Belgique le 1er octobre 2018, figurent aux annexes de ce document.

## 1.2. Situation financière et résultats de SCOPE Invest

Les comptes annuels de SCOPE Invest au format BNB pour les trois (3) derniers exercices clôturés sont disponibles sur le site Internet de SCOPE Invest ([www.scopeinvest.be/fr/documents](http://www.scopeinvest.be/fr/documents)) ou sur simple demande auprès de la Société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information. Les comptes annuels de SCOPE Invest pour le dernier exercice clôturé au 31 mars 2018 au format BNB sont repris en Annexe 1 du présent Supplément.

### 1.2.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5.035.093 €</b>	<b>4.716.828 €</b>	<b>3.696.474 €</b>
<b>Marge brute d'exploitation</b>	<b>3.697.392 €</b>	<b>4.398.911 €</b>	<b>2.236.626 €</b>
Rémunérations, charges sociales et pensions	-145.225 €	-92.426 €	-110.251 €
Amortissements et réductions de valeur	-492.531 €	-1.501.270 €	-790.684 €
Autres réductions de valeurs	-141 €	-150 €	0 €
Provision pour risques et charges	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation	-1.504.611 €	-30.165 €	-1.293.091 €
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>1.554.884 €</b>	<b>2.775.200 €</b>	<b>42.600 €</b>
Produits financiers	212.014 €	150.126 €	682 €
Charges financières	-5.845 €	-4.481 €	-9.285 €
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>1.761.053 €</b>	<b>2.920.845 €</b>	<b>33.997 €</b>
Produits exceptionnels	9.917 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>1.770.970 €</b>	<b>2.920.845 €</b>	<b>33.997 €</b>
Impôts sur le résultat	-549.988 €	-955.314 €	-29.292 €
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>1.220.982 €</b>	<b>1.965.531 €</b>	<b>4.705 €</b>



### 1.2.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SCOPE Invest est constitué des commissions d'intermédiation qui lui sont dues sur les Investissements qu'elle lève dans le cadre de ses mandats de recherche d'Investissements Tax Shelter. SCOPE Invest facture ses prestations selon un timing et un calcul de commissionnement définis dans les mandats de recherche d'Investissements. Voir explication au § 5.2.1.1. du Prospectus. Le chiffre d'affaires au 31 mars 2018 est influencé négativement par une levée de fonds du mois de décembre 2017 inférieure de plus de 2,7 millions d'€ par rapport à décembre 2016 ainsi que par le fait qu'au 31 mars 2018, comparativement à l'année précédente, il y a plus de projets qui sont encore en phase de financement, et donc qui ne génèrent pas encore de revenus.

### 1.2.3. Marge brute d'exploitation

La marge brute au 31 mars 2017 est positivement influencée par l'extourne d'une facture à recevoir relative à un rachat de droits à SCOPE Pictures pour un montant de 910.000 € qui avait eu lieu l'année précédente, ceci sans que la facture n'ait été établie. La situation a été rétablie dans les comptes clôturés au 31 mars 2018 par l'encodage d'une nouvelle facture à recevoir (voir les autres charges d'exploitation) qui, cette fois, a bien été établie en date du 4 mai 2018. Ce fait n'avait pas été identifié dans les chiffres intérimaires présentés dans le Prospectus.

Voici, pour les 3 clôtures concernées, une présentation de la marge brute d'exploitation avec correction de ce fait :

-	31 mars 2016	73%	(=3.697/5.035)
-	31 mars 2017	74%	(=(4.399-910)/4.717)
-	31 mars 2018	60%	(=2.237/3.696)

La baisse de la marge sur le dernier exercice est due à la baisse du chiffre d'affaires alors que les frais de structures (comptes 61) sont en hausse par rapport à l'année précédente de 10% pour des raisons commerciales et informatiques non récurrentes. Dans l'état actuel de l'organisation de SCOPE Invest, l'effet de l'évolution des revenus est quasi de un pour un sur le résultat final. SCOPE Invest estime, qu'à ce stade, il n'y a pas lieu de modifier la structure de son organisation et donc que les perspectives commerciales et la stabilité financière de la société permettent de maintenir la stratégie historique.

### 1.2.4. Amortissements, réductions de valeur & autres charges d'exploitation

Les amortissements sont en hausse au 31 mars 2017 suite à des amortissements sur des immobilisations incorporelles liées à des investissements sur des films coproduits par SCOPE Pictures. Ces investissements ont commencé à être effectués lors de l'exercice 2015-2016. La diminution des amortissements au 31 mars 2018 est liée au fait qu'il y a eu peu de nouveaux investissements durant cette période.

Dans le cadre d'un Investissement Tax Shelter sous l'ancien régime (avant la modification législative entrée en vigueur en janvier 2015), SCOPE Invest concédait à ses Investisseurs une option de vente permettant à l'Investisseur, si le Film ne générerait pas assez de recettes, de revendre ses droits à SCOPE Invest pour un montant minimum garanti (15% de son Investissement). Lorsque l'option de vente de l'Investisseur devenait exerçable, SCOPE Invest procédait au rachat des droits. Au 31 mars 2017, le poste «Autres charges d'exploitation» ne comprend plus de rachats de droits et n'est plus représenté que par des charges d'exploitation sur le catalogue des droits détenus sur les films par la société. Le solde des droits détenus par les Investisseurs est aujourd'hui racheté par SCOPE Pictures. Au 31 mars 2018, les autres charges d'exploitation contiennent la nouvelle facture à établir du rachat de droit de 910.000 € (voir § 1.2.3) ainsi que des achats de films : « Eva » et « Mme Mills, une voisine si parfaite », qui par ailleurs ont été coproduits par SCOPE Pictures.

### 1.2.5. Produits financiers

Ce poste comprend les dividendes reçus de SCOPE Immo, détenue à 100% par SCOPE Invest. La dernière distribution de dividendes de SCOPE Immo a eu lieu sur les comptes clôturés au 31 mars 2016 et ont donc été reçus par SCOPE Invest dans son exercice se clôturant au 31 mars 2017.

### 1.2.6. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Le bénéfice avant impôts de l'exercice 2018 est donc fortement diminué par rapport aux années précédentes. Les principaux éléments en cause sont résumés ci-dessous :

- La diminution de la levée de fonds de décembre 2017 par rapport à décembre 2016 avec un impact de 0.5 million d'€ ;
- Le décalage des revenus suite à des financements de projets non finalisés au 31 mars 2018 pour un impact de 0.5 million d'€ ;
- La correction relative à l'achat de droits de 2016 pour 0.9 million d'€.

Il est à noter que la correction relative à l'achat des droits à concurrence de 910.000 € a artificiellement gonflé la marge d'exploitation (ainsi que le résultat net) de l'année 2017 et a artificiellement grevé à due concurrence le bénéfice d'exploitation (ainsi que le résultat net) en 2018.

Les deux derniers points sont également en cause dans la comparaison du bénéfice au 31 décembre 2017 présenté au Prospectus.

### 1.2.7. Actif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>3.003.629 €</b>	<b>2.894.192 €</b>	<b>2.107.635 €</b>
Immobilisations incorporelles	1.191.160 €	1.066.141 €	307.182 €
Immobilisations corporelles	59.688 €	75.270 €	47.672 €
Immobilisations financières	1.752.781 €	1.752.781 €	1.752.781 €
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>3.268.477 €</b>	<b>5.339.547 €</b>	<b>5.070.217 €</b>
Créances commerciales	2.405.199 €	1.259.956 €	1.434.441 €
Autres créances	54.290 €	338.397 €	263.719 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	803.431 €	3.734.099 €	3.362.593 €
Comptes de régularisation	5.557 €	7.095 €	9.464 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6.272.106 €</b>	<b>8.233.739 €</b>	<b>7.177.852 €</b>

#### 1.2.7.1. Actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles acquises durant l'exercice 2016-2017 correspondent aux Investissements (apports) effectués sur certains films coproduits par SCOPE Pictures. Leur diminution est liée aux amortissements pratiqués sur ces investissements et au fait qu'il n'y en a pas eu beaucoup durant le dernier exercice.

Les immobilisations financières comprennent les titres de la société SCOPE Immo qui ont été acquis par SCOPE Invest durant l'exercice 2012-2013. SCOPE Immo détient un immeuble qui a en partie été pris en location par SCOPE Invest.

#### 1.2.7.2. Actifs circulants

L'actif circulant de SCOPE Invest se compose de créances commerciales, sommes à payer par SCOPE Pictures à SCOPE Invest au titre de ses mandats de recherche d'Investissements..





## 1.2.8. Passif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3.552.709 €</b>	<b>5.518.239 €</b>	<b>5.522.944 €</b>
Capital	65.000 €	65.000 €	65.000 €
Réserves	3.487.709 €	5.453.239 €	5.453.239 €
Bénéfice / Perte reporté	0 €	0 €	4.705 €
Subsides en capital	0 €	0 €	0 €
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	0 €
<b>DETTES</b>	<b>2.719.397 €</b>	<b>2.715.500 €</b>	<b>1.654.908 €</b>
Dettes financières	0 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	1.465.807 €	1.393.608 €	1.611.497 €
Acomptes reçus sur commandes	0 €	0 €	0 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	553.294 €	968.030 €	43.411 €
Autres dettes	698.217 €	328.862 €	0 €
Comptes de régularisation	1.979 €	25.000 €	0 €
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6.272.106 €</b>	<b>8.233.739 €</b>	<b>7.177.852 €</b>

### 1.2.8.1. Capitaux propres

Le montant des réserves a augmenté entre l'exercice au 31 mars 2016 et l'exercice au 31 mars 2017, suite à la décision du conseil d'administration de SCOPE Invest de ne pas distribuer le bénéfice après impôts. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus). Cela dit, entre l'exercice au 31 mars 2017 et l'exercice au 31 mars 2018, on constate une stabilité des fonds propres suite à l'affectation du résultat de 4.705 €.

### 1.2.8.2. Dettes

On retrouve au poste dettes, les dettes commerciales (fournisseurs), les dettes fiscales (impôt à payer à la date de clôture) et le poste autres dettes qui est constitué par un compte courant avec SCOPE Pictures qui a été soldé au 31 mars 2018. L'augmentation des dettes fiscales au 31 mars 2017 est liée au fait que SCOPE Invest n'a pas effectué de versements anticipés en 2016-2017. Au 31 mars 2018, il n'y a quasi pas d'impôts vu le niveau du résultat de l'exercice.

## 1.3. Situation financière et résultats de SCOPE Pictures

Les comptes annuels de SCOPE Pictures au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 en format BNB sont disponibles sur le site internet de SCOPE Invest ([www.scopeinvest.be/fr/documents](http://www.scopeinvest.be/fr/documents)), et pour le dernier exercice clôturé au 31/03/2018 en Annexe 2 au présent Supplément ou sur simple demande auprès de la société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information.

### 1.3.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>Marge brute d'exploitation</b>	<b>19.428.985 €</b>	<b>14.201.320 €</b>	<b>10.015.926 €</b>
Rémunérations, charges sociales et pensions	-247.186 €	-251.708 €	-280.176 €
Amortissements et réductions de valeur	-16.366.936 €	-12.484.894 €	-8.148.996 €
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	0 €
Autres charges d'exploitation	-2.483.538 €	-1.584.634 €	-841.996 €
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>331.325 €</b>	<b>-119.915 €</b>	<b>744.820 €</b>
Produits financiers	726 €	372.264 €	0 €
Charges financières	-243.431 €	-86.520 €	-469.881 €
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>88.620 €</b>	<b>165.829 €</b>	<b>274.939 €</b>
Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	-11.833 €	0 €	0 €
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>76.787 €</b>	<b>165.829 €</b>	<b>274.939 €</b>
Impôts sur le résultat	-15.864 €	-50.106 €	-144.634 €
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>60.923 €</b>	<b>115.723 €</b>	<b>130.305 €</b>

### 1.3.2. Bénéfice d'exploitation

Ce poste reprend les marges que la société est en mesure de dégager sur les Films qu'elle coproduit et qui ont été livrés au cours de l'exercice, auxquelles s'ajoutent les recettes d'exploitation que la société perçoit sur le catalogue de Films coproduits par le passé sur lesquels elle détient des droits d'exploitation.

Les marges sont la combinaison de la marge brute (essentiellement les revenus) et des amortissements sur immobilisations incorporelles (constituées par l'activation des dépenses de production).

Le nombre de films livrés sur une année est très variable : 22 sur l'exercice 2016, 15 sur l'exercice 2017 et 11 (dont deux documentaires dont les chiffres sont négligeables) sur l'exercice 2018. En contrepartie, le nombre de films à livrer augmente et donc le compte de régularisation au passif du bilan également. Depuis avril 2018, 11 productions ont été livrées et ceci pour un total de fonds levés de plus de 10 millions d'€.

Les autres charges d'exploitation sont essentiellement composées de rachats de droits aux Investisseurs (options put) dans le cadre de notre offre sous l'ancien régime Tax Shelter ainsi que des indemnités versées aux investisseurs (voir § 1.4.3).

### 1.3.3. Résultats financiers

Le produit financier qu'on retrouve au 31 mars 2017 est lié à une provision qui avait été comptabilisée pour les sommes dues par SCOPE Immo à SCOPE Pictures dans le cadre de la garantie qu'elle assume dans l'Offre. Une grande partie de la charge financière qu'on retrouve au 31 mars 2018 est l'extourne de ce produit comptabilisé en 2017. Cette correction a été opérée car ces opérations ne sont pas à reprendre au résultat financier mais bien dans le résultat d'exploitation étant donné que cela découle des opérations courantes liées aux obligations contractuelles. Au 31 mars 2018, nous retrouvons donc les charges (indemnités aux investisseurs) en autres charges d'exploitation et les produits (remboursement de SCOPE Immo) dans la marge brute.

### 1.3.4. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Les règles belges de comptabilisation d'œuvres audiovisuelles spécifient que les profits liés à la fabrication d'un Film ne peuvent être comptabilisés qu'à partir du moment où le Film est terminé. Les résultats de SCOPE Pictures sont de ce fait largement influencés par le timing de livraison des Films qu'elle coproduit, ce qui explique qu'ils ont un profil irrégulier. Les résultats de la société au cours d'une année sont constitués de la marge dégagée sur les Films financés au cours de l'exercice précédent, ainsi que des recettes générées par le catalogue des Films coproduits par le passé sur lesquels la société détient des droits.



### 1.3.5. Actif

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2017
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>10.652.146 €</b>	<b>11.100.477 €</b>	<b>19.622.342 €</b>
Immobilisations incorporelles	8.933.506 €	10.349.537 €	18.848.169 €
Immobilisations corporelles	0 €	0 €	23.233 €
Immobilisations financières	1.718.640 €	750.940 €	750.940 €
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>18.676.687 €</b>	<b>19.850.150 €</b>	<b>17.868.926 €</b>
Créances commerciales	5.195.060 €	2.810.479 €	2.840.297 €
Autres créances	2.438.322 €	4.211.201 €	1.893.770 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	11.043.305 €	12.778.470 €	12.897.958 €
Comptes de régularisation	0 €	50.000 €	236.901 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>29.328.833 €</b>	<b>30.950.627 €</b>	<b>37.491.268 €</b>

#### 1.3.5.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont composés des immobilisations incorporelles représentées par les dépenses des Films en cours de production, c'est-à-dire les Films non livrés, et par des immobilisations financières qui correspondent aux comptes gagés qui servaient à garantir aux investisseurs sous l'ancien régime du Tax Shelter le versement du montant de l'option de rachat dont ils disposent.

#### 1.3.5.2. Actifs circulants

Les actifs circulants sont composés des créances commerciales constituées par les Investissements dus par les Investisseurs et les recettes d'exploitation et/ou les transactions sur les droits. Les créances commerciales sont en baisse depuis l'exercice 2016 car sous le nouveau régime Tax Shelter, les Investisseurs doivent verser le montant de leur Investissement dans les 3 mois de la signature des Conventions-Cadres alors qu'ils disposaient précédemment de délais beaucoup plus longs.

Nous retrouvons également, au poste « Actifs circulants », les valeurs disponibles et les autres créances qui sont composées des sommes dues par l'administration fiscale à SCOPE Pictures au titre de remboursement de la TVA, de comptes courants inter-sociétés dont les avances versées à Production Services Belgium pour faire face aux dépenses engagées sur les productions, de subsides et d'apports en coproduction à recevoir. L'augmentation des autres créances au 31 mars 2017 est due au fait qu'un compte courant inter-sociétés n'avait pas été soldé. Ceci a par contre été fait au 31 mars 2018, ce qui explique la diminution de ces créances. Les valeurs disponibles sont constituées en grande partie par les Investissements perçus des Investisseurs pour lesquels les dépenses de production n'ont pas encore été effectuées.

Les valeurs disponibles comprennent les fonds levés non encore dépensés dont la contrepartie se situe en compte de régularisation au passif. Les valeurs disponibles nettes de SCOPE Invest et de SCOPE Pictures au 31 mars 2018 sont de 4,8 millions € et sont le résultat de l'addition des valeurs disponibles et des immobilisations incorporelles (hors SCOPE Invest car ces immobilisations incorporelles sont de réels investissements et non de l'activation de dépenses de production comme c'est le cas chez SCOPE Pictures) diminuées des comptes de régularisation.

**1.3.6. Passif**

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.438.282 €</b>	<b>2.554.005 €</b>	<b>2.684.310 €</b>
Capital	6.200 €	6.200 €	6.200 €
Réserves	2.432.082 €	2.547.805 €	2.547.805 €
Bénéfice / Perte reporté	0 €	0 €	130.305 €
Subsides en capital	0 €	0 €	0 €
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	0 €
<b>DETTES</b>	<b>26.890.551 €</b>	<b>28.396.622 €</b>	<b>34.806.958 €</b>
Dettes financières	5 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	5.243.979 €	3.096.062 €	3.463.407 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	43.399 €	78.869 €	186.943 €
Autres dettes	3.881.082 €	490.107 €	842.976 €
Comptes de régularisation	17.722.086 €	24.731.584 €	30.313.632 €
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>29.328.833 €</b>	<b>30.950.627 €</b>	<b>37.491.268 €</b>

**1.3.6.1. Capitaux propres**

Le montant des réserves augmente légèrement entre l'exercice au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 à la suite de la décision du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividende au terme de l'exercice clôturé au 31 mars 2017. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus).

**1.3.6.2. Dettes**

Les dettes sont composées en grande partie des dettes commerciales (fournisseurs) qui diminuent par rapport à l'exercice 2016.

Au 31 mars 2017, les dettes fiscales, salariales & sociales sont en légère augmentation suite à l'augmentation du bénéfice de la société. Au 31 mars 2018, l'impôt estimé a augmenté de 50.000 € et nous avons également une dette fiscale de 44.000 € relative à un accord avec l'administration que nous n'avions pas au 31 mars 2017.

Les autres dettes sont constituées de comptes courants ainsi que de soldes d'apports à rembourser aux coproducteurs. Ce montant est très inférieur à l'exercice 2016 car il ne contient plus les prêts qui étaient dus aux investisseurs sous l'ancienne législation.

Les comptes de régularisation sont le reflet des produits à reporter représentant les Investissements perçus des Investisseurs pour des Films qui n'ont pas encore été livrés. La livraison de Films a connu un certain retard ces deux dernières années, ce qui génère une augmentation des produits reportés et donc des comptes de régularisations. La livraison des 11 productions depuis avril 2018 a pour effet de partiellement résorber ce retard, voir § 1.3.2.

**1.4. Situation financière et résultats de SCOPE Immo**

Les comptes annuels de SCOPE Immo au 31 mars 2016, au 31 mars 2017 et au 31 mars 2018 en format BNB sont disponibles sur le site internet de SCOPE Invest ([www.scopeinvest.be/fr/documents](http://www.scopeinvest.be/fr/documents)), et pour le dernier exercice clôturé au 31 mars 2018 en Annexe 3 au présent Supplément ou sur simple demande auprès de la société. Les éléments principaux de ces comptes sont repris ci-dessous à titre d'information.





### 1.4.1. Compte de résultats

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>Marge brute d'exploitation</b>	<b>73.801 €</b>	<b>85.106 €</b>	<b>82.796 €</b>
Rémunérations, charges sociales et pensions	-3.966 €	-51.695 €	-89.912 €
Amortissements et réductions de valeur	-13.366 €	-13.366 €	-13.098 €
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	-424.635 €
Autres charges d'exploitation	-9.716 €	-9.218 €	-9.335 €
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>46.753 €</b>	<b>10.827 €</b>	<b>-454.184 €</b>
Produits financiers	223.986 €	643.901 €	538.437 €
Charges financières	-180 €	-372.419 €	-230.241 €
<b>Bénéfice courant avant impôts</b>	<b>270.559 €</b>	<b>282.309 €</b>	<b>-145.988 €</b>
Produits exceptionnels	0 €	0 €	372.240 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>270.559 €</b>	<b>282.309 €</b>	<b>226.252 €</b>
Impôts sur le résultat	-91.067 €	-95.817 €	-80.055 €
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>179.492 €</b>	<b>186.492 €</b>	<b>146.197 €</b>

### 1.4.2. Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation résulte des loyers encaissés pour l'immeuble que la société loue actuellement aux différentes sociétés du groupe SCOPE.

Depuis l'exercice 2017, une provision technique est comptabilisée qui est relative au risque d'indemnisation envers l'Investisseur auquel SCOPE Immo fait face dans le cadre des cautionnements depuis 2015. Au 31 mars 2017, cette provision était erronément comptabilisée dans les charges financières. Cette provision a été annulée en produits exceptionnels au 31 mars 2018 et une nouvelle provision a été constituée en « Provisions pour risques et charges ».

### 1.4.3. Résultats financiers

Les produits financiers sont les primes que SCOPE Immo facture à SCOPE Pictures pour le cautionnement solidaire offert. Ce cautionnement a été mis en place courant 2015, et pas de manière systématique dans un premier temps, ce qui explique que les produits au 31 mars 2017 sont nettement supérieurs à ceux du 31 mars 2016.

Au 31 mars 2018, les charges financières comprennent le coût de l'indemnisation liée à la non-obtention des trois (3) attestations pour le film « The Valley of Love », voir § 4.1.1.3 du Prospectus, ainsi que les frais d'annulation des conventions-cadres sur le film « Un petit boulot » qui a nécessité le remboursement des fonds aux Investisseurs, en raison d'une problématique de plafond de dépenses européennes entre l'ancien et le nouveau régime, sachant que des fonds ont été levés sur les deux régimes pour ce film.

### 1.4.4. Bénéfice de l'exercice avant impôts

Au 31 mars 2018, le résultat avant impôts de SCOPE Immo est stable par rapport à l'année précédente.

**1.4.5. Actif**

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>416.404 €</b>	<b>403.038 €</b>	<b>389.939 €</b>
Immobilisations incorporelles	0 €	0 €	0 €
Immobilisations corporelles	416.404 €	403.038 €	389.939 €
Immobilisations financières	0 €	0 €	0 €
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>311.176 €</b>	<b>891.884 €</b>	<b>1.162.521 €</b>
Créances commerciales	248.484 €	257.586 €	581.121 €
Autres créances	1.952 €	30 €	15 €
Placements de trésorerie	0 €	0 €	0 €
Valeurs disponibles	57.905 €	631.049 €	578.170 €
Comptes de régularisation	2.835 €	3.219 €	3.215 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>727.580 €</b>	<b>1.294.922 €</b>	<b>1.552.460 €</b>

**1.4.5.1. Actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés sont composés d'un immeuble situé rue Defacqz 50 à 1050 Bruxelles et qui est donné en location à des sociétés du groupe SCOPE. La valeur de marché de ce bâtiment se situe aux alentours de 3 millions d'€.

**1.4.5.2. Actifs circulants**

Les actifs circulants sont composés de créances commerciales représentées par des commissions dues par SCOPE Pictures pour garantir le risque Tax Shelter à ses clients.

Nous y retrouvons également les valeurs disponibles qui sont en augmentation par rapport à l'année précédente étant donné les résultats accumulés. Les valeurs disponibles sont en baisse au 31 mars 2018 à cause de l'augmentation des créances commerciales envers SCOPE Pictures.

**1.4.6. Passif**

	Exercice clôturé au 31 mars 2016	Exercice clôturé au 31 mars 2017	Exercice clôturé au 31 mars 2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>468.165 €</b>	<b>660.577 €</b>	<b>806.034 €</b>
Capital	62.000 €	62.000 €	62.000 €
Réserves	6.200 €	6.200 €	6.200 €
Bénéfice reporté	399.965 €	586.457 €	732.654 €
Subsides en capital	0 €	5.920 €	5.180 €
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>424.635 €</b>
Provisions & impôts différés	0 €	0 €	424.635 €
<b>DETTES</b>	<b>259.415 €</b>	<b>634.345 €</b>	<b>321.791 €</b>
Dettes financières	0 €	0 €	0 €
Dettes commerciales	1.244 €	383.117 €	0 €
Dettes fiscales, salariales & sociales	92.099 €	101.228 €	91.665 €
Autres dettes	166.059 €	150.000 €	0 €
Comptes de régularisation	13 €	0 €	230.125 €
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>727.580 €</b>	<b>1.294.922 €</b>	<b>1.552.460 €</b>



#### **1.4.6.1. Capitaux propres**

Le montant des réserves augmente entre l'exercice clôturé au 31 mars 2017 et celui au 31 mars 2018 à la suite de la décision du conseil d'administration de ne pas distribuer de dividendes. Cette politique est maintenue conformément à la déclaration des actionnaires (voir Annexe 12 du Prospectus).

#### **1.4.6.2. Provisions**

La provision constituée au 31 mars 2018 est comptabilisée par SCOPE Immo depuis la clôture du 31 mars 2017 mais avait alors été erronément comptabilisée en dettes commerciales, et est relative au risque d'indemnisation envers l'Investisseur auquel SCOPE Immo fait face dans le cadre des cautionnements depuis 2015.

#### **1.4.6.3. Dettes**

L'essentiel du poste « Dettes commerciales » au 31 mars 2017 est composé de la provision évoquée en charges financières.

Les dettes sont composées par les dettes fiscales qui correspondent à l'impôt à payer sur l'exercice et par le poste « Autres dettes » représenté par le compte courant envers la société SCOPE Invest qui a été soldé au 31 mars 2018.

Le compte de régularisation correspond à la dette envers SCOPE Pictures dans le cadre des indemnités versées aux investisseurs, voir § 1.4.3.

# Chapitre 2

# Chapitre 2 ●●●



## 2. Absence de comptes annuels de SCENISCOPE

Ce supplément ne contient pas d'éléments concernant la société SCENISCOPE SPRL étant donné que la société a été constituée le 1er mars 2018 et que le premier exercice sera de 13 mois pour se clôturer le 31 mars 2019. Par ailleurs, il n'y a pas encore eu de transactions significatives dans cette société.



# Chapitre 3

# Chapitre 3... ●●●



# 3. Mise à jour des facteurs de risque

Le risque lié à la non-obtention du Rendement Fiscal (voir § 3.1.1 du Prospectus) est actuellement influencé par une situation de blocage de plusieurs dossiers, dans le cadre du contrôle effectué par le SPF Finances pour la délivrance des Attestations Tax Shelter. Ces blocages sont liés à des divergences d'interprétation de la législation Tax Shelter entre l'administration fiscale et SCOPE.

Il est très probable que cela débouchera sur la non-obtention de certaines Attestations Tax Shelter dues aux Investisseurs d'ici à la fin 2018, relatives à des investissements de 2014. Il y a potentiellement aussi un impact sur les investissements de 2015 pour lesquels les Attestations Tax Shelter sont à délivrer aux Investisseurs au plus tard le 31 décembre 2019.

Quelle que soit l'issue de ces dossiers, SCOPE indemniserà les investisseurs concernés conformément à ses engagements contractuels et estime que le montant concerné ne sera pas de nature à impacter la stabilité financière du groupe SCOPE.

Il n'est par ailleurs pas exclu que SCOPE décide de porter certaines de ces divergences d'interprétation devant les tribunaux.

# Chapitre 4

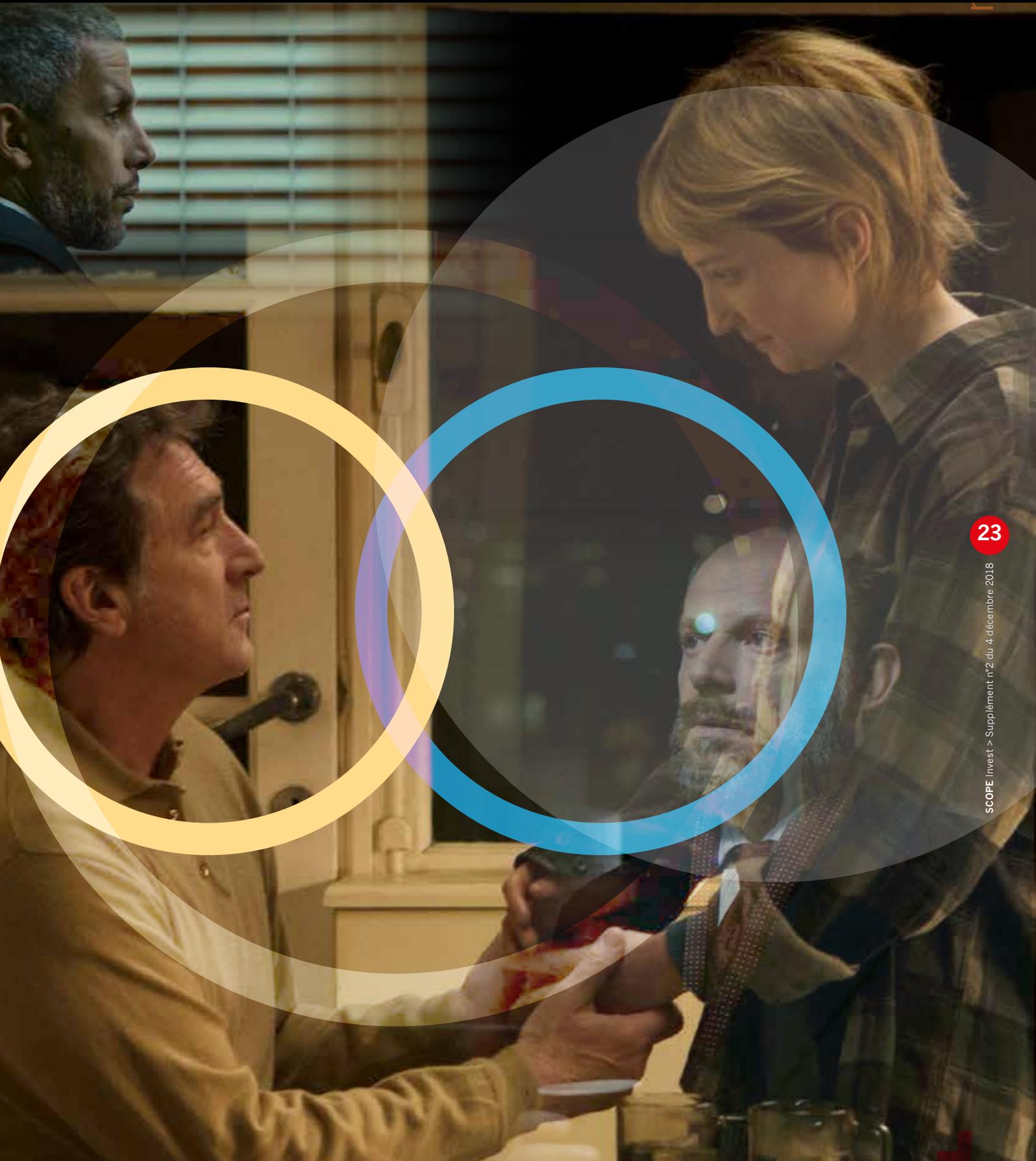


# 4. Droit de révocation

Conformément à l'article 53, § 3 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, chaque Investisseur a le droit de révoquer son acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication du Supplément n°2. La date limite pour faire valoir son droit de révocation, suite à la publication de ce Supplément n°2, est fixée au 12 décembre 2018.

Ce droit de révocation est toutefois limité aux lettres d'engagement signées, dans le cadre de l'Offre, à partir du 1er juin 2018 (date de l'assemblée générale de SCOPE Invest) pour autant que les fonds n'aient pas été affectés à un projet à la date de l'exercice du droit de révocation.

# Annexes Annexes



# 5. Annexes

## 5.1. Comptes annuels SCOPE Invest au 31 mars 2018 (format BNB)

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

### COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

#### DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: ....SCOPE INVEST.....

Forme juridique: ....Société anonyme.....

Adresse: ....Rue Defacaz.....N°: ....50 Boîte: .....

Code postal: ....1050..... Commune: ....Ixelles.....

Pays: ....Belgique.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de ....Bruxelles, francophone.....

Adresse Internet<sup>1</sup>: .....

Numéro d'entreprise **BE 0865.234.456**

DATE **08 / 03 / 2018** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**  
approuvés par l'assemblée générale du **01 / 06 / 2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 / 04 / 2017** au **31 / 03 / 2018**

Exercice précédent du **01 / 04 / 2016** au **31 / 03 / 2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: ....44..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: ....6.1.6.2.1.6.2.2.6.2.4.6.2.5.6.3.1.6.3.2.6.3.4.6.3.6.6.4.2.6.5.2.6.8.6.11.6.12.6.14.6.18.2.6.20.8.9.....

ELISAL SCRL - Lemal Geneviève  
Administrateur Délégué

Signature  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.  
<sup>2</sup> Biffer la mention inutile.

N° BE 0865.234.456

C 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

*ELISAL S.C.R.L.*  
N°: BE 0841.084.624  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

*Administrateur délégué*  
02/06/2017 - 02/06/2023

Représenté(es) par:

*Geneviève Lemal*  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

*SCOPE PICTURES S.P.R.L.*  
N°: BE 0876.249.894  
Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique

*Administrateur*  
21/02/2014 - 05/06/2020

Représenté(es) par:

*Geneviève Lemal*  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

*Philippe Lhomme*  
(Administrateur de sociétés)  
Avenue de L'Espinette 26, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique

*Administrateur*  
06/06/2014 - 05/06/2020

*Virginie Paillet*  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Jouffroy d'Abbans 26, 75017 Paris, Belgique

*Administrateur*  
06/06/2014 - 05/06/2020

*Dimitri Coumaros*  
(Administrateur de sociétés)  
Boulevard St Michel 63, 75005 Paris, France

*Administrateur*  
06/06/2014 - 05/06/2020

*BMS & C° SPRL*  
N°: BE 0888.971.841  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: B 690

*Commissaire*  
26/04/2018 - 05/06/2020

Représenté(es) par:

*Paul Moreau*  
(Réviseur d'entreprises)  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: A 710





N°	BE 0865.234.456	C 2.2
----	-----------------	-------

### DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~XXX~~ / **n'ont pas\*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<i>Bureau Fiduciaire Lermaniaux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique</i>	22003 53 F 72	B
<i>Représenté(es) par:  Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable &amp; Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique</i>	13772 2 F 88	

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

Nr. BE 0865.234.456

C 3.1

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b> .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<i>2.107.635,26</i>	<i>2.894.192,66</i>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	<i>307.181,88</i>	<i>1.066.141,50</i>
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	<i>47.672,10</i>	<i>75.269,88</i>
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	<i>42.944,38</i>	<i>69.920,70</i>
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	<i>4.727,72</i>	<i>5.349,18</i>
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	<i>1.752.781,28</i>	<i>1.752.781,28</i>
Entreprises liées .....	6.15	280/1	<i>1.652.719,28</i>	<i>1.652.719,28</i>
Participations .....		280	<i>1.652.719,28</i>	<i>1.652.719,28</i>
Créances .....		281	.....	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	<i>100.062,00</i>	<i>100.062,00</i>
Actions et parts .....		284	<i>81.602,00</i>	<i>81.602,00</i>
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	<i>18.460,00</i>	<i>18.460,00</i>





Nr. BE 0865.234.456

C 3.1

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	5.070.217,03	5.339.546,81
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	1.698.159,65	1.598.352,95
Créances commerciales .....		40	1.434.441,13	1.259.956,24
Autres créances .....		41	263.718,52	338.396,71
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1/6.6	50/53	.....	.....
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	3.362.593,48	3.734.099,10
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	9.463,90	7.094,76
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	7.177.852,29	8.233.739,47

Nr.	BE 0865.234.456	C 3.2
-----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	5.522.943,79	5.518.239,26
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	65.000,00	65.000,00
Capital souscrit .....		100	65.000,00	65.000,00
Capital non appelé .....		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	5.457.943,79	5.453.239,26
Réserve légale .....		130	6.500,00	6.500,00
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	5.451.443,79	5.446.739,26
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	.....	.....
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Obligations environnementales .....		163	.....	.....
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....





Nr. BE 0865.234.456

C 3,2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	1.654.908,50	2.715.500,21
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	1.654.908,50	2.690.500,21
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	1.611.497,18	1.393.608,24
Fournisseurs .....		440/4	1.611.497,18	1.393.608,24
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	43.411,32	968.029,97
Impôts .....		450/3	29.291,69	955.313,77
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	14.119,63	12.716,20
Autres dettes .....		47/48	.....	328.862,00
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	.....	25.000,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	7.177.852,29	8.233.739,47

Nr. BE 0865.234.456

C 4

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	3.728.302,33	5.714.231,86
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	3.696.474,28	4.716.828,20
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	31.828,05	997.403,66
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	3.685.702,76	2.939.032,12
Approvisionnements et marchandises .....		60	.....	3.000,00
Achats .....		600/8	.....	3.000,00
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	1.491.676,72	1.312.321,25
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	6.10	62	110.250,92	92.425,57
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	790.684,12	1.501.269,96
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	6.10	631/4	.....	-150,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	6.10	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	1.293.091,00	30.165,34
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	42.599,57	2.775.199,74





Nr. *BE 0865.234.456* C 4

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	681,66	150.125,98
Produits financiers récurrents .....		75	681,66	150.125,98
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	150.000,00
Produits des actifs circulants .....		751	681,66	.....
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	.....	125,98
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	.....	.....
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	9.285,01	4.481,25
Charges financières récurrentes .....	6.11	65	9.285,01	4.481,25
Charges des dettes .....		650	3.424,37	217,55
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	5.860,64	4.263,70
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	33.996,22	2.920.844,47
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	6.13	67/77	29.291,69	955.313,77
Impôts .....		670/3	29.291,69	955.313,77
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	4.704,53	1.965.530,70
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	4.704,53	1.965.530,70

Nr. BE 0865.234.456

C 5

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	4.704,53	1.965.530,70
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	4.704,53	1.965.530,70
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	.....	.....
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	4.704,53	1.965.530,70
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	4.704,53	1.965.530,70
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)	(14)	.....	.....
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Employés .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....





Nr. BE 0865.234.456

C 6.2.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.411.692,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	.....	
Cessions et désaffectations .....	8032	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	2.411.692,00	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.345.550,50
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	758.959,62	
Repris .....	8082	.....	
Acquis de tiers .....	8092	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	2.104.510,12	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	307.181,88	

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.3.3	
	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	194.074,06
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	4.126,72	
Cessions et désaffectations .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8183	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	198.200,78	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8243	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	124.153,36
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	31.103,04	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8313	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	155.256,40	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	42.944,38	





Nr. BE 0865.234.456

C 6.3.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.214,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	.....	
Cessions et désaffectations .....	8175	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	6.214,60	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	865,42
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	621,46	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	1.486,88	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	4.727,72	

Nr. BE 0865.234.456

C 6.4.1

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.652.719,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391	1.652.719,28	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8541	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	1.652.719,28	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	.....	
Réductions de valeur actées .....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8621	.....	
Autres .....(+)/(-)	8631	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	.....	





Nr. BE 0865.234.456

C 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	81.602,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	.....	
Cessions et retraits .....	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	81.602,00	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	.....	
Reprises .....	8483	.....	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(284)	81.602,00	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	18.460,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	.....	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(285/8)	18.460,00	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8653	.....	

N° BE 0865.234.456

C 6.5.1

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en unités)	
SCOPE IMMO BE 0438.054.374 Société anonyme Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Actions ordinaires	1.250	100,0	0,0	31/03/2018	EUR	806.034,13	146.197,25
TELESCOPE FILM DISTRIBUTION BE 0650.743.108 Société privée à responsabilité limitée Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Parts sociales SDVN	99	99,0	0,0	31/03/2018	EUR	-131.940,17	-73.828,84
PRODUCTION SERVICES BELGIUM BE 0808.347.223 Société privée à responsabilité limitée Rue de Limal 63 1330 Rixensart Belgique	Parts sociales	1	1,0	0,0	31/03/2018	EUR	1.693.810,25	450.164,07
LE 142 Entreprise étrangère Rue du Paradis 40 75010 Paris France	Actions	906	0,0	0,0		EUR	0,00	0,00





Nr. BE 0865.234.456

C 6.6

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe</b> .....	51	.....	.....
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	.....	.....
Actions et parts - Montant non appelé .....	8682	.....	.....
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683	.....	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689	.....	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
<i>Charges diverses à reporter</i> .....	9.463,90
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Nr. BE 0865.234.456

C 6.7.1

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxx	65.000,00
(100)	65.000,00	

## Modifications au cours de l'exercice

.....  
 .....  
 .....

## Représentation du capital

## Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale .....

.....  
 .....

Actions nominatives .....

Actions dématérialisées .....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	65.000,00	1.000
	.....	.....
	.....	.....
8702	xxxxxxxxxxxxxxx	1.000
8703	xxxxxxxxxxxxxxx	.....

## Capital non libéré

Capital non appelé .....

Capital appelé, non versé .....

Actionnaires redevables de libération .....

.....

.....

.....

.....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	.....	xxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....

## Actions propres

## Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

## Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

## Engagement d'émission d'actions

## Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

## Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

## Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	.....
8722	.....
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	.....

First - C2017 - 18 / 44





Nr. BE 0865.234.456

C 6.7.1

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts ..... 8761 .....

Nombre de voix qui y sont attachées ..... 8762 .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même ..... 8771 .....

Nombre de parts détenues par les filiales ..... 8781 .....

Codes	Exercice
8761	.....
8762	.....
8771	.....
8781	.....

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.7.2
-----	-----------------	---------

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
ELISAL SCRL BE 0841.084.624 Rue Faider 52 1050 Ixelles Belgique	Actions SDVN	500	0	50,0
MEDIA CONSULTING & INVESTMENT SA FR 349 140 962 Rue de l'Amiral Hamelin 6 75116 Paris France	Actions SDVN	240	0	24,0





Nr. BE 0865.234.456

C 6.9

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	.....
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>.....</b>
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	.....
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>.....</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>.....</b>

Nr. BE 0865.234.456

C 6.9

	Codes	Exercice
<b>DETTES GARANTIES</b> (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b> .....	9061	.....
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>		
Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b> .....	9062	.....
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES</b>		
<b>Impôts</b> (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	.....
Dettes fiscales estimées .....	450	29.291,69
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	14.119,63





Nr. BE 0865.234.456

C 6.9

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

Nr. BE 0865.234.456

C 6.10

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
<i>Prestations de services</i> .....		3.696.474,28	4.716.828,20
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740	.....	14.500,00
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	2	2
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	1,9	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088	2.964	2.516
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	80.225,26	62.798,92
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	17.055,29	13.742,67
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	.....	.....
Autres frais de personnel .....	623	12.970,37	15.883,98
Pensions de retraite et de survie .....	624	.....	.....

First - C2017 - 24 / 44





Nr. BE 0865.234.456

C 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	.....	.....
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110	.....	.....
Reprises .....	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	.....	.....
Reprises .....	9113	.....	150,00
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	.....	.....
Utilisations et reprises .....	9116	.....	.....
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	2.741,54	2.626,54
Autres .....	641/8	1.290.349,46	27.538,80
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9098	.....	.....
Frais pour l'entreprise .....	617	.....	.....

Nr. BE 0865.234.456

C 6.13

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés .....  
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés .....  
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dépenses non admises ( hors impôts ) ..... (+)/(-)  
 Déduction pour capital à risque ..... (+)/(-)

Codes	Exercice
9134	29.291,69
9135	.....
9136	.....
9137	29.291,69
9138	.....
9139	.....
9140	.....
	59.252,74
	-8.967,89
	.....
	.....

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

.....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**Sources de latences fiscales**

Latences actives .....  
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....

Autres latences actives  
 .....  
 .....

Latences passives .....  
 Ventilation des latences passives  
 .....  
 .....

Codes	Exercice
9141	.....
9142	.....
	.....
	.....
	.....
9144	.....
	.....
	.....
	.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....  
 Par l'entreprise .....

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....  
 Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	173.949,07	197.772,85
9146	6.088,21	9.536,21
9147	20.649,20	16.652,06
9148	.....	.....

First - C2017 - 26 / 44





Nr. BE 0865.234.456

C 6.15

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	1.652.719,28	1.652.719,28
Participations .....	(280)	1.652.719,28	1.652.719,28
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9291	1.520.966,78	1.435.611,03
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	1.520.966,78	1.435.611,03
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	1.247.820,63	1.518.991,00
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	1.247.820,63	1.518.991,00
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	.....	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....

Nr. BE 0865.234.456

C 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253	.....	.....
Participations .....	9263	.....	.....
Créances subordonnées .....	9273	.....	.....
Autres créances .....	9283	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9293	.....	.....
A plus d'un an .....	9303	.....	.....
A un an au plus .....	9313	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9353	.....	.....
A plus d'un an .....	9363	.....	.....
A un an au plus .....	9373	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403	.....	.....
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	.....	.....
Participations .....	9262	.....	.....
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

.....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....





Nr. BE 0865.234.456

C 6.16

### RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
<b>Créances sur les personnes précitées</b> .....	9500	16.209,34
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé <i>Durée illimitée et taux fiscal en vigueur ( 8,78% )</i>		
<b>Garanties constituées en leur faveur</b> .....	9501	.....
<b>Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur</b> .....	9502	.....
<b>Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable</b>		
Aux administrateurs et gérants .....	9503	.....
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504	.....

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
<b>Emoluments du (des) commissaire(s)</b> .....	9505	3.500,00
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95061	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95062	.....
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95063	.....
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95081	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95082	.....
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95083	.....

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Nr.	BE 0865.234.456	C 6.17
-----	-----------------	--------

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

#### POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice: Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

#### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

##### Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

*Nihil* .....

.....

.....

.....

Valeur comptable	Juste de valeur
0,00	0,00
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée





Nr.	BE 0865.234.456
-----	-----------------

C 6.18.1
----------

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Nr. BE 0865.234.456

C 6.19

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

## I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit : Nihil

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 milliers EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Nihil

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

## II. Règles particulières

## Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

## Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

## Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend                      milliers EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

## Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

## Amortissements actés pendant l'exercice :

First - C2017 - 32 / 44





Nr.	BE 0865.234.456	C 6.19
-----	-----------------	--------

	Méthode	Base	Taux en %
Actifs	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal
	D (dégressive)	G (réévaluée)	Frais accessoires
	A (autres)		Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement .....	L	NR	20.00 - 0.00
+ 2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	5.00 - 33.33
	A	NR	10.00 - 80.00
+ 3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux * .....			
+ 4. Installations, machines et outillage * .....	L	NR	20.00 - 33.33
+ 5. Matériel roulant * .....	L	NR	20.00 - 33.33
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 50.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	20.00 - 33.33

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : / milliers EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :                   milliers EUR

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : 0
2. En cours de fabrication - produits finis : 0
3. Marchandises : 0
4. Immeubles destinés à la vente : 0

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Nr.	BE 0865.234.456
-----	-----------------

C 6.19
--------

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice comptable.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Sauf pour les comptes bancaires où les écarts sont considérés comme réalisés et portés immédiatement en résultats, les écarts sur

les autres actifs et passifs monétaires sont portés en compte de régularisation. Si sur une devise déterminée la société est en

situation de perte potentielle, les écarts de conversion constatés sur cette devise sont portés au compte de résultats. En cas de

bénéfice latent, l'écart est maintenu en comptes de régularisation.

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0 milliers EUR

Informations complémentaires





Nr. BE 0865.234.456

C 7

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

*Voir page suivante*

**SCOPE INVEST**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 1 juin 2018 à 14 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

**A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

**1. Compte de résultats**

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	4.716.828	3.696.474
Autres produits d'exploitation	997.404	31.828
Approvisionnements	-3.000	0
Services et biens divers	-1.312.321	-1.491.677
Rémunérations et charges sociales	-92.426	-110.251
Amortissements	-1.501.270	-790.684
Réductions de valeurs	150	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	-30.165	-1.293.091
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>2.775.200</b>	<b>42.599</b>
Produits financiers	150.126	682
Charges financières	-4.481	-9.285
Autres produits exceptionnels	0	0
Impôts sur le résultat	-955.314	-29.292
<b>Bénéfice de l'exercice avant affectation</b>	<b>1.965.531</b>	<b>4.705</b>





Nr. BE 0865.234.456

C 7

**SCOPE INVEST**

Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

**2. Bilan**

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	1.066.141	307.182
Immobilisations corporelles	75.270	47.672
Immobilisations financières	1.752.781	1.752.781
Créances à an au plus	1.598.353	1.698.160
Valeurs disponibles	3.734.099	3.362.593
Comptes de régularisation	7.095	9.464
<b>PASSIF</b>		
Capital	65.000	65.000
Réserves	5.453.239	5.457.944
Dettes à court terme (< 1 an)	2.690.500	1.654.908
Comptes de régularisation	25.000	0
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>8.233.739</b>	<b>7.177.852</b>

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)****1. Faits marquants de l'exercice écoulé**

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 n'a pas été marqué des faits marquants.

**2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

**(a) Risques opérationnels**

**Risques clients :** La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.  
Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

**Risques fournisseurs :** La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

**Risques liés au personnel :** La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à

**SCOPE INVEST**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

**(b) Risques spécifiques liés à la filiale de la Société**

La Société est, pour partie, une société holding, est en outre soumise indirectement aux mêmes risques que sa filiale. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-avant auquel cette filiale est confrontée sont de natures différentes que ceux de la Société en raison du domaine d'activité distinct. Par ailleurs, en cas de défaillance de la filiale, la responsabilité de la Société pourrait être engagée.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

**C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Il n'y a pas d'autres événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2018.

**D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale.





Nr. BE 0865.234.456

C 7

**SCOPE INVEST**

Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

**G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la Société ne dispose d'aucun crédit auprès d'organisme de crédit ou assimilé. La société dispose de liquidités placées, cependant les produits financiers générés par ces placements sont minimes par rapport au total des revenus de la Société, de sorte qu'une fluctuation de taux n'aurait qu'un effet négligeable.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société entretient des liens étroits avec ses clients, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

\*  
\* \*

Nr. BE 0865.234.456

C 7

**SCOPE INVEST**

*Société anonyme*  
*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles*  
*BE 0865.234.456*

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 10 mai 2018.

<p>_____  <b>ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée</b>  <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i></p>	<p>_____  <b>Dimitri COUMAROS</b>  <i>Administrateur</i></p>
<p>_____  <b>Philippe LHOMME</b>  <i>Administrateur</i></p>	<p>_____  <b>Virginie PAILLET</b>  <i>Administratrice</i></p>
<p>_____  <b>SCOPE PICTURES, Administrateur</b>  <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i></p>	





Nr. BE 0865.234.456 C 10

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218 .....

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

**Au cours de l'exercice**

**Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1001	1,3	.....	1,3
Temps partiel .....	1002	0,8	.....	0,8
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	1,9	.....	1,9

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....	1011	1.961	.....	1.961
Temps partiel .....	1012	1.003	.....	1.003
Total .....	1013	2.964	.....	2.964

**Frais de personnel**

Temps plein .....	1021	72.935,22	.....	72.935,22
Temps partiel .....	1022	37.315,70	.....	37.315,70
Total .....	1023	110.250,92	.....	110.250,92

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

1033	.....	.....	.....
------	-------	-------	-------

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	2,0	.....	2,0
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	2.516	.....	2.516
Frais de personnel .....	1023	92.425,57	.....	92.425,57
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	.....	.....	.....

Nr. BE 0865.234.456

C 10

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
Nombre de travailleurs .....	105	2	.....	2,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	2	.....	2,0
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	.....	.....	.....
de niveau primaire .....	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	.....	.....	.....
de niveau universitaire .....	1203	.....	.....	.....
Femmes .....	121	2	.....	2,0
de niveau primaire .....	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	2	.....	2,0
de niveau universitaire .....	1213	.....	.....	.....
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	.....	.....	.....
Employés .....	134	2	.....	2,0
Ouvriers .....	132	.....	.....	.....
Autres .....	133	.....	.....	.....

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	.....	.....
Frais pour l'entreprise .....	152	.....	.....





Nr. BE 0865.234.456

C 10

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
Contrat à durée déterminée .....  
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
210	.....	.....	.....
211	.....	.....	.....
212	.....	.....	.....
213	.....	.....	.....

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....  
Contrat à durée déterminée .....  
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
Contrat de remplacement .....

**Par motif de fin de contrat**

Pension .....  
Chômage avec complément d'entreprise .....  
Licenciement .....  
Autre motif .....  
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	.....	.....	.....
310	.....	.....	.....
311	.....	.....	.....
312	.....	.....	.....
313	.....	.....	.....
340	.....	.....	.....
341	.....	.....	.....
342	.....	.....	.....
343	.....	.....	.....
350	.....	.....	.....

Nr. BE 0865.234.456

C 10

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	.....	5811	2
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	.....	5812	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5803	.....	5813	36,08
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	.....	58131	.....
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032	.....	58132	36,08
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033	.....	58133	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	.....	5832	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5823	.....	5833	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842	.....	5852	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5843	.....	5853	.....





## 5.2. Rapport de gestion SCOPE Invest au 31 mars 2018

**SCOPE INVEST**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 1 juin 2018 à 14 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

#### **A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### **1. Compte de résultats**

Rubriques significatives		
	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	4.716.828	3.696.474
Autres produits d'exploitation	997.404	31.828
Approvisionnements	-3.000	0
Services et biens divers	-1.312.321	-1.491.677
Rémunérations et charges sociales	-92.426	-110.251
Amortissements	-1.501.270	-790.684
Réductions de valeurs	150	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	-30.165	-1.293.091
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>2.775.200</b>	<b>42.599</b>
Produits financiers	150.126	682
Charges financières	-4.481	-9.285
Autres produits exceptionnels	0	0
Impôts sur le résultat	-955.314	-29.292
<b>Bénéfice de l'exercice avant affectation</b>	<b>1.965.531</b>	<b>4.705</b>

**SCOPE INVEST**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	1.066.141	307.182
Immobilisations corporelles	75.270	47.672
Immobilisations financières	1.752.781	1.752.781
Créances à an au plus	1.598.353	1.698.160
Valeurs disponibles	3.734.099	3.362.593
Comptes de régularisation	7.095	9.464
<b>PASSIF</b>		
Capital	65.000	65.000
Réserves	5.453.239	5.457.944
Dettes à court terme (< 1 an)	2.690.500	1.654.908
Comptes de régularisation	25.000	0
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>8.233.739</b>	<b>7.177.852</b>

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 n'a pas été marqué des faits marquants.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

*Risques clients* : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

*Risques fournisseurs* : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

*Risques liés au personnel* : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à



**SCOPE INVEST**

Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

**(b) Risques spécifiques liés à la filiale de la Société**

La Société est, pour partie, une société holding, est en outre soumise indirectement aux mêmes risques que sa filiale. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-avant auquel cette filiale est confrontée sont de natures différentes que ceux de la Société en raison du domaine d'activité distinct. Par ailleurs, en cas de défaillance de la filiale, la responsabilité de la Société pourrait être engagée.

**3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière**

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

**C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Il n'y a pas d'autres événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2018.

**D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale.

**SCOPE INVEST**

Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

**G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la Société ne dispose d'aucun crédit auprès d'organisme de crédit ou assimilé. La société dispose de liquidités placées, cependant les produits financiers générés par ces placements sont minimes par rapport au total des revenus de la Société, de sorte qu'une fluctuation de taux n'aurait qu'un effet négligeable.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société entretient des liens étroits avec ses clients, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

\*  
\* \*





**SCOPE INVEST**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0865.234.456

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 10 mai 2018.

 <b>ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée</b> <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i>	 <b>Dimitri COUMAROS</b> <i>Administrateur</i>
 <b>Philippe LHOMME</b> <i>Administrateur</i>	 <b>Virginie PAILLET</b> <i>Administratrice</i>
 <b>SCOPE PICTURES, Administrateur</b> <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i>	

### 5.3. Rapport du réviseur SCOPE Invest au 31 mars 2018

# BMS&C°

Annik Bossaert  
Paul Moreau  
Reviseurs d'entreprises

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA SOCIETE ANONYME  
SCOPE INVEST  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de votre société, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée extraordinaire du 26 avril 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE INVEST durant 1 exercice.

## Rapport sur l'audit des comptes annuels

### *Opinion sans réserve*

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société SCOPE INVEST (la « société »), comprenant le bilan au 31 mars 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 7.177.852,29 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de € 4.704,53.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### *Fondement de l'opinion sans réserve*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

B M S & C °



## BMS&C°

### *Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

## BMS&C°

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

\*  
\*  
\*

### Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

#### *Responsabilités de l'organe de gestion*

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

#### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### *Mention relative au bilan social*

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.



## BMS&C°

### *Mentions relatives à l'indépendance*

Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

### *Autres mentions*

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 18 mai 2018

BMS & C° sprl  
Commissaire  
Représentée par  
Paul MOREAU  
Réviseur d'entreprises

## 5.4. Comptes annuels SCOPE Pictures au 31 mars 2018 (format BNB)

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**DÉNOMINATION: ..... *SCOPE PICTURES* .....Forme juridique: ..... *Société privée à responsabilité limitée* .....Adresse: ..... *Rue Defacqz* ..... N°: ..... *50* ..... Boîte: .....Code postal: ..... *1050* ..... Commune: ..... *Ixelles* .....Pays: ..... *Belgique* .....Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de ..... *Bruxelles, francophone* .....Adresse Internet<sup>1</sup>: .....Numéro d'entreprise BE 0876.249.894DATE 02 / 08 / 2006 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.COMPTES ANNUELS COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)approuvés par l'assemblée générale du 01 / 06 / 2018et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 04 / 2017 au 31 / 03 / 2018Exercice précédent du 01 / 04 / 2016 au 31 / 03 / 2017Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **sont** / ~~ne sont pas~~ <sup>2</sup> identiques à ceux publiés antérieurementNombre total de pages déposées: ..... *44* ..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: ..... *6.1. 6.2.1. 6.2.2. 6.2.4. 6.2.5. 6.3.1. 6.3.2. 6.3.4. 6.3.5. 6.3.6. 6.4.1. 6.5.2. 6.8. 6.14. 6.17. 6.18.2. 6.20. 8. 9* .....

*ELISAL CVBA - Lemal Geneviève*  
Gérante

*Paillet Virginie*  
Gérante

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Biffer la mention inutile.



N°	BE 0876.249.894	C 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

*ELISAL S.C.R.L.  
N°: BE 0841.084.624  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique*

*Gérant  
01/12/2011 -*

*Représenté(es) par:*

*Geneviève Lemaï  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique*

*Virginie Paillet  
(Administratrice de sociétés)  
Rue Jouffroy d'Abbans 26, 92270 Bois Colombes, France*

*Gérant  
15/01/2009 - 01/06/2018*

*BMS & C° SPRL  
N°: BE 0888.971.841  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: B 690*

*Commissaire  
06/06/2015 - 01/06/2018*

*Représenté(es) par:*

*Paul Moreau  
(Réviseur d'entreprises)  
Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle, Belgique  
N° de membre: A 710*

N°	BE 0876.249.894	C 2.2
----	-----------------	-------

### DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ / n'ont pas\* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Bureau Fiduciaire Lermiaux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique	2003 53 F 72	B
Représenté(es) par:  Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable & Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique	13772 2 F 88	

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.





Nr. BE 0876.249.894

C 3.1

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
Frais d'établissement .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<b>19.622.340,64</b>	<b>11.100.476,84</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	<b>18.848.167,85</b>	<b>10.349.536,84</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	<b>23.232,79</b>	.....
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	<b>23.232,79</b>	.....
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	<b>750.940,00</b>	<b>750.940,00</b>
Entreprises liées .....	6.15	280/1	.....	.....
Participations .....		280	.....	.....
Créances .....		281	.....	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3	<b>940,00</b>	<b>940,00</b>
Participations .....		282	<b>940,00</b>	<b>940,00</b>
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	<b>750.000,00</b>	<b>750.000,00</b>
Actions et parts .....		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	<b>750.000,00</b>	<b>750.000,00</b>

Nr.	BE 0876.249.894	C 3.1
-----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	17.868.926,86	19.850.149,79
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	4.734.067,87	7.021.680,23
Créances commerciales .....		40	2.840.297,38	2.810.478,89
Autres créances .....		41	1.893.770,49	4.211.201,34
<b>Placements de trésorerie</b> ..... 6.5.1/6.6		50/53	.....	.....
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	12.897.958,47	12.778.469,56
<b>Comptes de régularisation</b> ..... 6.6		490/1	236.900,52	50.000,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	37.491.267,50	30.950.626,63





Nr. *BE 0876.249.894* C 3.2

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<i>2.684.310,27</i>	<i>2.554.005,09</i>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	<i>6.200,00</i>	<i>6.200,00</i>
Capital souscrit .....		100	<i>18.600,00</i>	<i>18.600,00</i>
Capital non appelé .....		101	<i>12.400,00</i>	<i>12.400,00</i>
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	<i>2.678.110,27</i>	<i>2.547.805,09</i>
Réserve légale .....		130	<i>1.860,00</i>	<i>1.860,00</i>
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	<i>2.676.250,27</i>	<i>2.545.945,09</i>
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....		14	.....	.....
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Obligations environnementales .....		163	.....	.....
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....

Nr.	BE 0876.249.894	C 3.2
-----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<b>34.806.957,23</b>	<b>28.396.621,54</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	<b>4.493.325,72</b>	<b>3.665.037,61</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	<b>3.463.406,56</b>	<b>3.096.061,93</b>
Fournisseurs .....		440/4	<b>3.463.406,56</b>	<b>3.096.061,93</b>
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	<b>186.942,98</b>	<b>78.869,16</b>
Impôts .....		450/3	<b>144.633,52</b>	<b>50.105,68</b>
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	<b>42.309,46</b>	<b>28.763,48</b>
Autres dettes .....		47/48	<b>842.976,18</b>	<b>490.106,52</b>
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	<b>30.313.631,51</b>	<b>24.731.583,93</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	<b>37.491.267,50</b>	<b>30.950.626,63</b>





Nr. BE 0876.249.894

C 4

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	29.076.740,63	37.705.817,56
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	7.769.234,00	12.180.702,10
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	19.002.355,04	23.629.343,73
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	2.222.845,91	1.895.771,73
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	82.305,68	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	28.331.921,11	37.825.732,78
Approvisionnements et marchandises .....		60	18.958.461,81	23.420.453,58
Achats .....		600/8	18.958.461,81	23.420.453,58
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	102.353,27	84.043,74
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	6.10	62	280.176,40	251.707,66
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	8.148.995,85	12.484.894,26
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	6.10	631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	6.10	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	841.933,78	1.584.633,54
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	744.819,52	-119.915,22

Nr.	BE 0876.249.894	C 4
-----	-----------------	-----

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	.....	372.263,79
Produits financiers récurrents .....		75	.....	23,79
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	.....
Produits des actifs circulants .....		751	.....	23,79
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	.....	.....
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	.....	372.240,00
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	469.880,82	86.519,82
Charges financières récurrentes .....	6.11	65	469.880,82	86.519,82
Charges des dettes .....		650	82.455,79	62.127,47
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	387.425,03	24.392,35
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	274.938,70	165.828,75
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	6.13	67/77	144.633,52	50.105,68
Impôts .....		670/3	144.633,52	50.105,68
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	130.305,18	115.723,07
<b>Prélèvements sur les réserves immobilisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immobilisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	130.305,18	115.723,07





Nr. BE 0876.249.894

C 5

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	130.305,18	115.723,07
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	130.305,18	115.723,07
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	130.305,18	115.723,07
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921	130.305,18	115.723,07
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)	(14)		
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.2.3
-----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	29.501.744,46
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	16.435.282,72	
Cessions et désaffectations .....	8032	1.481.420,99	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	44.455.606,19	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	19.152.207,62
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	8.148.324,57	
Repris .....	8082	82.305,68	
Acquis de tiers .....	8092	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102	1.610.788,17	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	25.607.438,34	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	18.848.167,85	





Nr. BE 0876.249.894

C 6.3.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	23.904,07	
Cessions et désaffectations .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193	23.904,07	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	671,28	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323	671,28	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(24)	23.232,79	

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.4.2
-----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	940,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	940,00	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	.....	
Reprises .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8542	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(282)	940,00	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	.....	
Remboursements .....	8592	.....	
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8622	.....	
Autres .....(+)/(-)	8632	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(283)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8652	.....	





Nr. BE 0876.249.894

C 6.4.3

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	.....	
Cessions et retraits .....	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	.....	
Reprises .....	8483	.....	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(284)	.....	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXX	750.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	.....	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(285/8)	750.000,00	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8653	.....	

N° BE 0876.249.894

C 6.5.1

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%				
SCOPE INVEST S.A. BE 0865.234.456 Société anonyme Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Actions SDVN	1	0,1	0,0	31/03/2018	EUR	5.522.943,79	4.704,53
TELESCOPE FILM DISTRIBUTION SPRL BE 0650.743.108 Société privée à responsabilité limitée Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique	Parts sociales SDVN	1	1,0	0,0	31/03/2018	EUR	-131.940,17	-73.828,84





Nr. BE 0876.249.894

C 6.6

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe** .....

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....

Actions et parts - Montant non appelé .....

Métaux précieux et œuvres d'art .....

**Titres à revenu fixe** .....

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit** .....

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus .....

de plus d'un mois à un an au plus .....

de plus d'un an .....

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	.....	.....
8681	.....	.....
8682	.....	.....
8683	.....	.....
52	.....	.....
8684	.....	.....
53	.....	.....
8686	.....	.....
8687	.....	.....
8688	.....	.....
8689	.....	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter .....

Produits acquis .....

.....

.....

Exercice
6.831,25
230.069,27
.....
.....

Nr. BE 0876.249.894

C 6.7.1

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice .....	100P	xxxxxxxxxxxxxxx	18.600,00
Capital souscrit au terme de l'exercice .....	(100)	18.600,00	

## Modifications au cours de l'exercice

## Représentation du capital

## Catégories d'actions

	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Partis sociales .....		18.600,00	100
Actions nominatives .....	8702	xxxxxxxxxxxxxxx	100
Actions dématérialisées .....	8703	xxxxxxxxxxxxxxx	

## Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé .....	(101)	12.400,00	xxxxxxxxxxxxxxx
Capital appelé, non versé .....	8712	xxxxxxxxxxxxxxx	
Actionnaires redevables de libération			
Elisal S.C.R.L. ....		6.200,00	0,00
Media Consultant & Investment S.A. ....		2.976,00	0,00
Cinefine S.A.R.L. ....		1.116,00	0,00
Paillet Virginie .....		744,00	0,00
Lemal Geneviève .....		744,00	0,00
Rubini & Associés S.A.R.L. ....		496,00	0,00
Production Services Belgium S.P.R.L. ....		124,00	0,00

## Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu .....	8721	
Nombre d'actions correspondantes .....	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu .....	8731	
Nombre d'actions correspondantes .....	8732	

## Engagement d'émission d'actions

	Codes	Exercice
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours .....	8740	
Montant du capital à souscrire .....	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation .....	8745	

First - C2017 - 17 / 44



Nr. BE 0876.249.894

C 6.7.1

	Codes	Exercice
Montant du capital à souscrire .....	8746	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....	8747	.....
<b>Capital autorisé non souscrit</b> .....	8751	.....

	Codes	Exercice
<b>Parts non représentatives du capital</b>		
Répartition		
Nombre de parts .....	8761	.....
Nombre de voix qui y sont attachées .....	8762	.....
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même .....	8771	.....
Nombre de parts détenues par les filiales .....	8781	.....

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.7.2
-----	-----------------	---------

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
ELISAL SCRL BE 0841.084.624 Rue Faider 52 1050 Ixelles Belgique	Parts sociales SDVN	50	0	50,0
MEDIA CONSULTING & INVESTMENT SA FR 349 140 962 Rue de l'Amiral Hamelin 6 75116 Paris France	Parts sociales SDVN	24	0	24,0





Nr. BE 0876.249.894

C 6.9

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	.....
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année** ..... (42) .....

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	.....
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir** ..... 8912 .....

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir** ..... 8913 .....

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.9
-----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
<b>DETTES GARANTIES</b> (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>		
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b> .....	9061	.....
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>		
Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b> .....	9062	.....
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES</b>		
<b>Impôts</b> (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	44.532,44
Dettes fiscales estimées .....	450	100.101,08
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	42.309,46





Nr. BE 0876.249.894

C 6.9

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
Charges à imputer .....	283.646,43
Produits à reporter sur films .....	29.817.565,40
Proratas d'intérêts .....	212.419,68
.....	.....

Nr. BE 0876.249.894

C 6.10

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
<i>Tax Shelter - Equity</i> .....		7.169.234,00	11.580.702,10
<i>Ventes et prestations</i> .....		600.000,00	600.000,00
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740	.....	.....
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	5	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	4,9	4,0
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088	6.717	6.665
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	213.476,41	191.080,27
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	46.364,75	38.087,68
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	.....	.....
Autres frais de personnel .....	623	20.335,24	22.539,71
Pensions de retraite et de survie .....	624	.....	.....





Nr. BE 0876.249.894

C 6.10

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	.....	.....
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110	.....	.....
Reprises .....	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	.....	.....
Reprises .....	9113	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	.....	.....
Utilisations et reprises .....	9116	.....	.....
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	618,67	1.241,20
Autres .....	641/8	841.315,11	1.583.392,34
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9098	.....	.....
Frais pour l'entreprise .....	617	.....	.....

Nr. BE 0876.249.894

C 6.11

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	.....	.....
Subsides en intérêts .....	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers			
.....			
.....			
.....			
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b> .....	6501	.....	.....
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6503	565.076,25	996.266,32
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	.....	.....
Reprises .....	6511	.....	.....
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	.....	.....
Utilisations et reprises .....	6561	.....	.....
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
.....			
.....			
.....			





Nr.	BE 0876.249.894
-----	-----------------

C 6.12
--------

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	82.305,68	372.240,00
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)	82.305,68	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760	82.305,68	.....
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	.....	.....
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8	.....	.....
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	.....	372.240,00
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	.....	.....
Autres produits financiers non récurrents .....	769	.....	372.240,00
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	.....	.....
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	.....	.....
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620	.....(+)/(-)	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630	.....	.....
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690	.....(-)	.....
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	.....	.....
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) .....	6621	.....(+)/(-)	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	.....	.....
Autres charges financières non récurrentes .....	668	.....	.....
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691	.....(-)	.....

Nr. BE 0876.249.894

C 6.13

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés .....

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....

Suppléments d'impôts estimés .....

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés .....

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dépenses non admises ( hors impôts ) .....(+)/(-)

Déduction pour capital à risque .....(+)/(-)

Codes	Exercice
9134	100.101,08
9135	.....
9136	.....
9137	100.101,08
9138	44.532,44
9139	44.532,44
9140	.....
	63.665,61
	-6.050,76
	.....
	.....

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice
.....
.....
.....
.....

**Sources de latences fiscales**

Latences actives .....

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....

Autres latences actives .....

Latences passives .....

Ventilation des latences passives .....

Codes	Exercice
9141	.....
9142	.....
	.....
	.....
9144	.....
	.....
	.....
	.....

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....

Par l'entreprise .....

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....

Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	172.971,96	118.546,73
9146	64.711,94	42.478,13
	.....	.....
9147	57.695,77	55.010,78
9148	.....	.....

First - C2017 - 27 / 44





Nr. BE 0876.249.894

C 6.15

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	.....	.....
Participations .....	(280)	.....	.....
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9291	1.758.258,57	4.256.420,52
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	1.758.258,57	4.256.420,52
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	1.564.756,79	2.011.552,11
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	1.564.756,79	2.011.552,11
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	.....	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....

Nr. BE 0876.249.894

C 6.15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253	.....	.....
Participations .....	9263	.....	.....
Créances subordonnées .....	9273	.....	.....
Autres créances .....	9283	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9293	.....	.....
A plus d'un an .....	9303	.....	.....
A un an au plus .....	9313	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9353	.....	.....
A plus d'un an .....	9363	.....	.....
A un an au plus .....	9373	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403	.....	.....
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	940,00	940,00
Participations .....	9262	940,00	940,00
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

	Exercice
<i>Nihil</i> .....	0,00
.....	.....
.....	.....
.....	.....





Nr. BE 0876.249.894

C 6.16

### RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
<b>Créances sur les personnes précitées</b> .....	9500	.....
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé .....		
.....		
.....		
<b>Garanties constituées en leur faveur</b> .....	9501	.....
<b>Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur</b> .....	9502	.....
<b>Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable</b>		
Aux administrateurs et gérants .....	9503	.....
Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....	9504	.....

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
<b>Emoluments du (des) commissaire(s)</b> .....	9505	4.000,00
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95061	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95062	.....
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95063	.....
<b>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)</b>		
Autres missions d'attestation .....	95081	.....
Missions de conseils fiscaux .....	95082	.....
Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....	95083	.....

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Nr.	BE 0876.249.894
-----	-----------------

C 6.18.1
----------

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés





Nr. BE 0876.249.894

C 6.19

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES REGLES D'EVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : la méthode d'amortissements des oeuvres cinématographiques. et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de 0 milliers EUR

Le compte de résultats [x] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend                      milliers EUR

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [xxx] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

Nr.	BE 0876.249.894	C 6.19
-----	-----------------	--------

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal	Frais accessoires
	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
	D (dégressive)	G (réévaluée)		
	A (autres)			
+ 1. Frais d'établissement .....	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
+ 2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	5.00 - 33.33	0.00 - 0.00
	A	NR	10.00 - 100.00	0.00 - 0.00
+ 3. Bâtiments industriels, admini- stratifs ou commerciaux * .....				
+ 4. Installations, machines et outillage * .....	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00
+ 5. Matériel roulant * .....	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 50.00	0.00 - 0.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	20.00 - 33.33	0.00 - 0.00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice :                   milliers EUR  
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :                   milliers EUR

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ

First - C2017 - 33 / 44





Nr.	BE 0876.249.894
-----	-----------------

C 6.19
--------

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [xxxxxxxxxxxxx] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à :                      milliers EUR

Nr. BE 0876.249.894

C 7

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

*Voir page suivante*





Nr. BE 0876.249.894

C 7

**SCOPE PICTURES**  
Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE GERANCE  
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de membre du conseil de gérance de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 2 juin à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

**A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil de gérance a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
Chiffres d'affaires	7.769.234	12.180.702
Production immobilisée	19.002.355	23.629.344
Autres produits d'exploitation	2.222.846	1.895.772
Coûts directs	-18.958.462	-23.420.454
Services et biens divers	-102.353	-84.044
Rémunérations et charges sociales	-280.176	-251.708
Amortissements	-8.148.996	-12.484.894
Autres charges d'exploitation	-841.934	-1.584.634
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>662.514</b>	<b>-119.915</b>
Produits financiers ( dont non récurrents )	0	372.264
Charges financières	-469.881	-86.520
Autres charges non récurrentes	0	0
Autres produits non récurrents	82.306	0
Impôts sur le résultat	-144.634	-50.106
<b>Bénéfice de l'exercice avant affectation</b>	<b>130.305</b>	<b>115.723</b>

Nr. BE 0876.249.894

C 7

**SCOPE PICTURES**

Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

**2. Bilan**

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	18.848.168	10.349.537
Immobilisations corporelles	23.233	0
Immobilisations financières	750.940	750.940
Créances à an au plus	4.734.068	7.021.680
Valeurs disponibles	12.897.958	12.778.470
Comptes de régularisation	236.901	50.000
<b>PASSIF</b>		
Capital	6.200	6.200
Réserves	2.678.110	2.547.805
Dettes à court terme (< 1 an)	4.493.326	3.665.038
Comptes de régularisation	30.313.632	24.731.584
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>37.491.268</b>	<b>30.950.627</b>

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)****1. Faits marquants de l'exercice écoulé**

Pas d'événements marquants.

**2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

**(a) Risques opérationnels**

**Risques clients :** La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

**Risques fournisseurs :** La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.





Nr. BE 0876.249.894

C 7

### **SCOPE PICTURES**

*Société privée à responsabilité limitée*

*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles*

*BE 0876.249.894*

*Risques liés au personnel* : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

#### **(b) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière**

La Société est partie à de nombreux et importants contrats de prêt. Les instruments utilisés afin d'atteindre cet objectif de financement ne sont et ne seront pas de nature spéculative.

#### **(c) Risques liés à la sous-traitance et risques juridiques**

La Société utilise épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elle a besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance du conseil de gérance, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société.

#### **3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière**

Le conseil de gérance signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

#### **C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Pas d'événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2016.

#### **D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil de gérance, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

Nr. BE 0876.249.894

C 7

**SCOPE PICTURES**

Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil de gérance confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

**G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil de gérance signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 259 et suivants du Code des Sociétés.

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil de gérance synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la société a une ligne de crédit caution et sollicite des « crédits par caution » dans le cadre de l'obtention des garanties bancaires de remboursement des prêts que lui accorde les investisseurs tax shelter avec lesquels elle signe des conventions d'investissement. Ces crédits sont systématiquement couverts par des placements bloqués pour des montants équivalents, et ne présentent donc aucun risque. Pour le reste, la société ne bénéficie d'aucun crédit, et tout porte à penser qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour autofinancer son activité au cours des prochains exercices.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société entretient des liens étroits avec ses partenaires coproducteurs, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

\*





Nr. BE 0876.249.894

C 7

**SCOPE PICTURES**  
*Société privée à responsabilité limitée*  
*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles*  
*BE 0876.249.894*

\* \*

Le conseil de gérance vous demande de bien vouloir accorder la décharge à ses membres pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Rixensart, le 14 mai 2018.

<p>_____ <b>ELISAL S.C.R.L., Gérante</b> <i>Geneviève LEMAL, Représentante permanente</i></p>	<p>_____ <b>Virginie PAILLET, Gérante</b></p>
---	---

Nr.	BE 0876.249.894	C 10
-----	-----------------	------

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 30301 .....

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1001	4,8	1,3	3,5
Temps partiel .....	1002	0,2	0,2	.....
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	4,9	1,4	3,5

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....	1011	6.339	2.136	4.203
Temps partiel .....	1012	378	378	.....
Total .....	1013	6.717	2.514	4.203

**Frais de personnel**

Temps plein .....	1021	264.408,03	89.087,12	175.320,91
Temps partiel .....	1022	15.768,37	15.768,37	.....
Total .....	1023	280.176,40	104.855,49	175.320,91

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

1033	.....	.....	.....
------	-------	-------	-------

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	4,0	1,0	3,0
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	6.665	1.778	4.887
Frais de personnel .....	1023	251.707,66	67.160,31	184.547,35
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	.....	.....	.....





Nr. **BE 0876.249.894**

**C 10**

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
Nombre de travailleurs .....	105	5	.....	5,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	5	.....	5,0
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	2	.....	2,0
de niveau primaire .....	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	2	.....	2,0
de niveau universitaire .....	1203	.....	.....	.....
Femmes .....	121	3	.....	3,0
de niveau primaire .....	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	3	.....	3,0
de niveau universitaire .....	1213	.....	.....	.....
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	.....	.....	.....
Employés .....	134	5	.....	5,0
Ouvriers .....	132	.....	.....	.....
Autres .....	133	.....	.....	.....

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	.....	.....
Frais pour l'entreprise .....	152	.....	.....

Nr. BE 0876.249.894

C 10

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	1	2,8
210	2		2,0
211		1	0,8
212			
213			

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

## Par motif de fin de contrat

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	1	1,8
310	1		1,0
311		1	0,8
312			
313			
340			
341			
342			
343	1	1	1,8
350			





Nr. BE 0876.249.894

C 10

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	.....	5811	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	.....	5812	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5803	25,11	5813	65,66
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	.....	58131	.....
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032	25,11	58132	65,66
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033	.....	58133	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	.....	5831	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	.....	5832	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5823	.....	5833	.....
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841	.....	5851	.....
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842	.....	5852	.....
Coût net pour l'entreprise .....	5843	.....	5853	.....

## 5.5. Rapport de gestion SCOPE Pictures au 31 mars 2018

**SCOPE PICTURES**

Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL DE GERANCE  
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Associés,

En notre qualité de membre du conseil de gérance de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 2 juin à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

**A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil de gérance a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

**1. Compte de résultats**

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
Chiffres d'affaires	7.769.234	12.180.702
Production immobilisée	19.002.355	23.629.344
Autres produits d'exploitation	2.222.846	1.895.772
Coûts directs	-18.958.462	-23.420.454
Services et biens divers	-102.353	-84.044
Rémunérations et charges sociales	-280.176	-251.708
Amortissements	-8.148.996	-12.484.894
Autres charges d'exploitation	-841.934	-1.584.634
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>662.514</b>	<b>-119.915</b>
Produits financiers ( dont non récurrents )	0	372.264
Charges financières	-469.881	-86.520
Autres charges non récurrentes	0	0
Autres produits non récurrents	82.306	0
Impôts sur le résultat	-144.634	-50.106
<b>Bénéfice de l'exercice avant affectation</b>	<b>130.305</b>	<b>115.723</b>



**SCOPE PICTURES**  
Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

**2. Bilan**

Rubriques significatives	31/03/2018	31/03/2017
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	18.848.168	10.349.537
Immobilisations corporelles	23.233	0
Immobilisations financières	750.940	750.940
Créances à an au plus	4.734.068	7.021.680
Valeurs disponibles	12.897.958	12.778.470
Comptes de régularisation	236.901	50.000
<b>PASSIF</b>		
Capital	6.200	6.200
Réserves	2.678.110	2.547.805
Dettes à court terme (< 1 an)	4.493.326	3.665.038
Comptes de régularisation	30.313.632	24.731.584
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>37.491.268</b>	<b>30.950.627</b>

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

**1. Faits marquants de l'exercice écoulé**

Pas d'événements marquants.

**2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

**(a) Risques opérationnels**

*Risques clients* : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Toutefois, *actuellement*, ce risque apparaît comme modéré.

*Risques fournisseurs* : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

**SCOPE PICTURES**

*Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894*

*Risques liés au personnel* : La Société occupe du personnel, de sorte que son risque y afférent est important. Le succès de la Société dépend dans une large mesure de sa capacité à attirer, motiver et fidéliser un personnel qualifié ayant les capacités et l'expérience requises, ainsi que les personnes clés. Notamment, les personnes qui sont souvent très recherchées sur le marché pour leurs qualifications. Enfin, les charges de personnel représentant une part importante des dépenses, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur la marge d'exploitation et avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat et la croissance.

**(b) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière**

La Société est partie à de nombreux et importants contrats de prêt. Les instruments utilisés afin d'atteindre cet objectif de financement ne sont et ne seront pas de nature spéculative.

**(c) Risques liés à la sous-traitance et risques juridiques**

La Société utilise épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elle a besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance du conseil de gérance, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société.

**3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière**

Le conseil de gérance signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

**C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Pas d'événements marquants qui soient intervenus depuis le 31 mars 2016.

**D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil de gérance, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.





**SCOPE PICTURES**  
*Société privée à responsabilité limitée*  
*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles*  
*BE 0876.249.894*

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil de gérance confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

**G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La Société ne se trouve pas dans une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil de gérance signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 259 et suivants du Code des Sociétés.

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil de gérance synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la société a une ligne de crédit caution et sollicite des « crédits par caution » dans le cadre de l'obtention des garanties bancaires de remboursement des prêts que lui accorde les investisseurs tax shelter avec lesquels elle signe des conventions d'investissement. Ces crédits sont systématiquement couverts par des placements bloqués pour des montants équivalents, et ne présentent donc aucun risque. Pour le reste, la société ne bénéficie d'aucun crédit, et tout porte à penser qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour autofinancer son activité au cours des prochains exercices.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société entretient des liens étroits avec ses partenaires coproducteurs, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

\*



**SCOPE PICTURES**

Société privée à responsabilité limitée  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Bruxelles  
BE 0876.249.894

\* \*

Le conseil de gérance vous demande de bien vouloir accorder la décharge à ses membres pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Rixensart, le 14 mai 2018.

 ELISAL S.C.R.L., Gérante Geneviève LEMAL, Représentante permanente	 Virginie PAILLET, Gérante
--	--





## BMS&C°

### *Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette





## BMS&C°

incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

.

### **Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

#### *Responsabilités de l'organe de gestion*

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

#### *Responsabilités du commissaire*

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

#### *Aspects relatifs au rapport de gestion*

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

#### *Mention relative au bilan social*

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier d'audit.

# BMS&C°

## *Mentions relatives à l'indépendance*

Nous n'avons pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

## *Autres mentions*

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Bruxelles, le 18 mai 2018

  
BMS & C° sprl  
Commissaire  
Représentée par  
Paul MOREAU  
Réviseur d'entreprises





## 5.7. Comptes annuels SCOPE Immo au 31 mars 2018 (format BNB)

<b>20</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A 1

### COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

#### DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: *SCOPE IMMO*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Rue Defacqz* N° *50* Boîte:

Code postal: *1050* Commune: *Ixelles*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de *Bruxelles, francophone*

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **BE 0438.054.374**

DATE **04 / 09 / 2017** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**  
approuvés par l'assemblée générale du **22 / 06 / 2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 / 04 / 2017** au **31 / 03 / 2018**

Exercice précédent du **01 / 04 / 2016** au **31 / 03 / 2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **ne sont pas** identiques à ceux publiés antérieurement

22

Nombre total de pages déposées: ..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: ~~6.1.1. 6.1.3. 6.2. 6.3. 6.5. 6.6. 6.9. 7.1. 7.2. 9. 11.~~

ELISAL CVBA  
Administrateur

Signature  
(nom et qualité)

- 1 Mention facultative.  
2 Biffer la mention inutile.

OCR9002

N° BE 0438.054.374

A 2.1

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

*ELISAL S.C.R.L.*  
N°: BE 0841.084.624  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

*Administrateur*  
17/01/2013 - 22/06/2018

Représenté(es) par:

*Geneviève Lemal*  
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique

*Virginie Paillet*  
Rue Jouffroy d'Abbans 41, 75017 Paris, France

*Administrateur*  
17/01/2013 - 22/06/2018

*Dimitri Coumaros*  
Boulevard Saint-Michel 63, 75005 Paris, France

*Administrateur*  
17/01/2013 - 22/06/2018





N°	BE 0438.054.374	A 2.2
----	-----------------	-------

#### DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~MM~~ n'ont pas\* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<i>Bureau Fiduciaire Lerminiaux S.A. N°: BE 0456.681.245 Rue Edouard Deknoop 41 boîte D, 1140 Evere, Belgique</i>	<i>22003 53 F 72</i>	<i>B</i>
<i>Représenté(es) par:  Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable &amp; Conseil Fiscal) Rue d'Audiger 9, 7060 Soignies, Belgique</i>	<i>13772 2 F 88</i>	

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

Nr.	BE 0438.054.374	A 3.1
-----	-----------------	-------

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<i>389.939,63</i>	<i>403.038,10</i>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	<i>389.939,63</i>	<i>403.038,10</i>
Terrains et constructions .....		22	<i>389.939,63</i>	<i>403.038,10</i>
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	.....	.....
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	.....	.....
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<i>1.162.520,03</i>	<i>891.883,54</i>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	<i>581.135,65</i>	<i>257.615,60</i>
Créances commerciales .....		40	<i>581.120,93</i>	<i>257.586,10</i>
Autres créances .....		41	<i>14,72</i>	<i>29,50</i>
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	<i>578.169,55</i>	<i>631.049,10</i>
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	<i>3.214,83</i>	<i>3.218,84</i>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	<i>1.552.459,66</i>	<i>1.294.921,64</i>





Nr.	BE 0438.054.374	A 3.2
-----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	321.790,56	634.344,76
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17	.....	.....
Dettes financières .....		170/4	.....	.....
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172/3	.....	.....
Autres emprunts .....		174/0	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	91.665,17	634.344,76
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	.....	.....
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	.....	383.116,80
Fournisseurs .....		440/4	.....	383.116,80
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	91.665,17	101.227,96
Impôts .....		450/3	80.045,03	95.817,01
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	11.620,14	5.410,95
Autres dettes .....		47/48	.....	150.000,00
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	230.125,39	.....
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	1.552.459,66	1.294.921,64





Nr.	BE 0438.054.374	A 5
-----	-----------------	-----

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	732.654,13	586.456,88
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	146.197,25	186.491,48
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	586.456,88	399.965,40
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)	(14)	732.654,13	586.456,88
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Employés .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....





Nr. BE 0438.054.374 A 6.1.2

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	944.752,16
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	.....	
Cessions et désaffectations .....	8179	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8189	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8199	944.752,16	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219	.....	
Acquises de tiers .....	8229	.....	
Annulées .....	8239	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8249	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8259	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	541.714,06
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8279	13.098,47	
Repris .....	8289	.....	
Acquis de tiers .....	8299	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8319	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8329	554.812,53	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	<b>(22/27)</b>	<b>389.939,63</b>	

Nr.	BE 0438.054.374	A 6.4
-----	-----------------	-------

**RÉSULTATS****PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	2,0	1,5

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

<b>Produits non récurrents</b> .....	76	372.240,00	.....
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)	372.240,00	.....
Produits financiers non récurrents .....	(76B)	.....	.....
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66	230.069,27	372.240,00
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)	.....	.....
Charges financières non récurrentes .....	(66B)	230.069,27	372.240,00

**RÉSULTATS FINANCIERS**

<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6503	.....	.....
--	------	-------	-------





Nr.	BE 0438.054.374
-----	-----------------

A 6.7
-------

### DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

#### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

1. *Scope Invest S.A.* *N'établit pas des comptes consolidés*  
*BE 0865.234.456*  
*Rue Defacqz 50, 1050 Ixelles, Belgique*

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société associée fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.





Nr.	BE 0438.054.374			A 6.8		
+	Actifs	+	L (linéaire)	+	NR (non	+-----+-----+
+		+	D (dégressive)	+	réévaluée)	+
+		+	A (autres)	+	G (réévaluée)	+
+		+		+	Principal	+
+		+		+	Min. - Max.	+
+		+		+	Frais accessoires	+
+		+		+	Min. - Max.	+
+		+		+		+
+	1. Frais d'établissement .....	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	2. Immobilisations incorporelles ..	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	3. Bâtiments industriels, admini-	+		+		+
+	stratifs ou commerciaux * .....	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	4. Installations, machines et	+		+		+
+	outillage * .....	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	5. Matériel roulant * .....	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	6. Matériel de bureau et mobilier*	+	L	+	NR	+
+		+		+		+
+	7. Autres immobilisations corp. * .+	+	L	+	NR	+
+		+		+		+

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : 0 EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme

suit : Nihil

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode 0,00 du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis : 0

3. Marchandises : 0

4. Immeubles destinés à la vente : 0

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ 0 % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement

First - A2017 - 13 / 22

Nr.	BE 0438.054.374	A 6.8
-----	-----------------	-------

des travaux].

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : 0 EUR





Nr.	BE 0438.054.374	A 8
-----	-----------------	-----

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<i>Scope Invest S.A. BE 0865.234.456 Rue Defacqz 50 1050 Ixelles Belgique</i>	<i>Actions ordinaires</i>	<i>1.250</i>	<i>0</i>	<i>100,0</i>

Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 22 juin 2018 à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

#### A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### 1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	82.736	84.279
Autres produits d'exploitation	26.853	6.258
Approvisionnements	-17.870	0
Services et biens divers	-6.614	-7.740
Rémunération et charges sociales	-51.695	-89.911
Amortissements et provisions	-13.366	-437.733
Autres charges d'exploitation	-9.218	-9.335
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10.826</b>	<b>-454.182</b>
Produits financiers	643.901	538.437
Charges financières et non récurrentes	-372.419	-230.241
Produit non récurrents	0	372.240
Impôt sur le résultat	-95.817	-80.055
<b>Résultat de l'exercice avant affectation</b>	<b>186.491</b>	<b>146.197</b>





Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations corporelles	403.038	389.940
Immobilisations financières	0	0
Créances à an au plus	257.616	581.136
Valeurs disponibles	631.049	578.170
Comptes de régularisation	3.219	3.215
<b>PASSIF</b>		
Capital	62.000	62.000
Réserves	6.200	6.200
Résultats reportés	586.457	732.654
Subsides en capital	5.920	5.180
Provisions	0	424.635
Dettes à court terme (< 1 an)	634.345	91.665
Comptes de régularisation	0	230.125
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1.294.922</b>	<b>1.552.460</b>

**B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 a été marqué par les faits suivants : Pas de faits marquants intervenus.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

**(a) Risques opérationnels**

*Risques clients* : La Société a peu de clients mais exclusivement des sociétés liées et en bonne santé financière. Sauf une dégradation soudaine de l'activité des locataires, il ne devrait pas y avoir d'impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Ce risque apparaît donc comme faible.

*Risques fournisseurs* : La Société n'est que très peu liée avec des tiers prestataires, ce qui diminue fortement son exposition.

Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

### 3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

#### **C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Il n'y a pas eu d'événements marquant survenus après la clôture de l'exercice.

#### **D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

#### **E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

#### **F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

#### **G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La société ne se trouve pas une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

#### **H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale: Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.





Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la Société dispose d'un prêt auprès de sa société Mère.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société bénéficie du soutien financier de sa société Mère afin de pallier à un éventuel déficit de trésorerie.

\*  
\* \*

Nr.	BE 0438.054.374	A 10
-----	-----------------	------

**SCOPE IMMO**  
*Société anonyme*  
*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles*  
*BE 0438.054.374*

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 8 juin 2018.

\_\_\_\_\_  
**ELISAL S.C.R.L., administratrice-déléguée**  
*Geneviève LEMAL, Représentante permanente*

\_\_\_\_\_  
**Virginie PAILLET**  
*Administratrice*

\_\_\_\_\_  
**Dimitri COUMAROS**  
*Administrateur*





Nr.	BE 0438.054.374	A 12
-----	-----------------	------

### BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 323 .....

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs .....	100	2,0	.....	2,0 (ETP)	1,5 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101	3.534	.....	3.534 (T)	2.622 (T)
Frais de personnel .....	102	89.911,26	.....	89.911,26 (T)	51.694,81 (T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs .....	105	2	.....	2,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	2	.....	2,0
Contrat à durée déterminée .....	111	.....	.....	.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112	.....	.....	.....
Contrat de remplacement .....	113	.....	.....	.....
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	1	.....	1,0
de niveau primaire .....	1200	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1201	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	1	.....	1,0
de niveau universitaire .....	1203	.....	.....	.....
Femmes .....	121	1	.....	1,0
de niveau primaire .....	1210	.....	.....	.....
de niveau secondaire .....	1211	.....	.....	.....
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	1	.....	1,0
de niveau universitaire .....	1213	.....	.....	.....
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	.....	.....	.....
Employés .....	134	2	.....	2,0
Ouvriers .....	132	.....	.....	.....
Autres .....	133	.....	.....	.....

Nr.	BE 0438.054.374	A 12
-----	-----------------	------

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**
**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	.....	.....	.....
305	.....	.....	.....

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**
**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....

dont coût brut directement lié aux formations .....

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1	5811	1
5802	.....	5812	.....
5803	14,46	5813	15,24
58031	.....	58131	.....
58032	14,46	58132	15,24
58033	.....	58133	.....
5821	.....	5831	.....
5822	.....	5832	.....
5823	.....	5833	.....
5841	.....	5851	.....
5842	.....	5852	.....
5843	.....	5853	.....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....

Nombre d'heures de formation suivies .....

Coût net pour l'entreprise .....



## 5.8. Rapport de gestion SCOPE Immo au 31 mars 2018

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le vendredi 22 juin 2018 à 15 heures au siège social de cette dernière, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 mars 2018.

#### **A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2018 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### 1. Compte de résultats

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
Chiffres d'affaires	82.736	84.279
Autres produits d'exploitation	26.853	6.258
Approvisionnements	-17.870	0
Services et biens divers	-6.614	-7.740
Rémunération et charges sociales	-51.695	-89.911
Amortissements et provisions	-13.366	-437.733
Autres charges d'exploitation	-9.218	-9.335
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10.826</b>	<b>-454.182</b>
Produits financiers	643.901	538.437
Charges financières et non récurrentes	-372.419	-230.241
Produit non récurrents	0	372.240
Impôt sur le résultat	-95.817	-80.055
<b>Résultat de l'exercice avant affectation</b>	<b>186.491</b>	<b>146.197</b>

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

## 2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2017	31/03/2018
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations corporelles	403.038	389.940
Immobilisations financières	0	0
Créances à an au plus	257.616	581.136
Valeurs disponibles	631.049	578.170
Comptes de régularisation	3.219	3.215
<b>PASSIF</b>		
Capital	62.000	62.000
Réserves	6.200	6.200
Résultats reportés	586.457	732.654
Subsides en capital	5.920	5.180
Provisions	0	424.635
Dettes à court terme (< 1 an)	634.345	91.665
Comptes de régularisation	0	230.125
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1.294.922</b>	<b>1.552.460</b>

## B. Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

### 1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 mars 2018 a été marqué par les faits suivants : Pas de faits marquants intervenus.

### 2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Sans être exhaustif, les principaux facteurs de risques auquel est confrontée la Société sont :

#### (a) Risques opérationnels

**Risques clients** : La Société a peu de clients mais exclusivement des sociétés liées et en bonne santé financière. Sauf une dégradation soudaine de l'activité des locataires, il ne devrait pas y avoir d'impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société.

Ce risque apparaît donc comme faible.

**Risques fournisseurs** : La Société n'est que très peu liée avec des tiers prestataires, ce qui diminue fortement son exposition.





**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

**C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

Il n'y a pas eu d'événements marquant survenus après la clôture de l'exercice.

**D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

**E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

**F. Succursales et filiales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

**G. Continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

La société ne se trouve pas une situation dans laquelle elle devrait justifier de sa continuité.

**H. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 96, 7° C.soc.)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 523 et suivants du Code des Sociétés.

**SCOPE IMMO**  
Société anonyme  
Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles  
BE 0438.054.374

**I. Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le conseil d'administration synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

*Prix* : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

*Crédit* : la Société dispose d'un prêt auprès de sa société Mère.

*Liquidité* : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

*Trésorerie* : la Société bénéficie du soutien financier de sa société Mère afin de pallier à un éventuel déficit de trésorerie.

\*  
\* \*





**SCOPE IMMO**

*Société anonyme*

*Rue Defacqz, 50 à B-1050 Ixelles*

*BE 0438.054.374*

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Ixelles, le 8 juin 2018.

**ELISAL S.C.R.L.**, administratrice-déléguée  
*Geneviève LEMAL, Représentante permanente*

**Virginie PAILLET**  
*Administratrice*

**Dimitri COUMAROS**  
*Administrateur*







#### Adresse

Rue Defacqz, 50  
B-1050 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 340 72 00  
Fax : +32 (0)2 340 71 98  
info@scopeinvest.be  
TVA : BE 865 234 456

#### Investor Relations Team

Jacques CARDON

Senior Investment Consultant  
GSM : +32 (0)498 68 79 83  
jacques@scopeinvest.be

Stijn DE BLOCK

Senior Investment Consultant  
Tél. : +32 (0)2 340 71 97  
GSM : +32 (0)478 47 59 92  
stijn@scopeinvest.be

Alexander OBERINK

Senior Investment Consultant  
Tél. : +32 (0)2 340 71 93  
GSM : +32 (0)472 58 53 54  
aoberink@scopeinvest.be

Eric VANDENKERCKHOVEN

Senior Investment Consultant  
GSM : +32 (0)483 46 40 15  
ericv@scopeinvest.be





**SCOPE** INVEST

Adresse : rue Defacqz 50 | B-1050 Bruxelles  
Tél.: +32 (0)2 340 72 00 | [info@scopeinvest.be](mailto:info@scopeinvest.be)  
[www.scopeinvest.be](http://www.scopeinvest.be) | [www.scope.film](http://www.scope.film)